

À L'OMNIUM BRITANNIQUE QUATRIÈME VICTOIRE RECORD POUR WATSON

■ Tom Watson a devancé ses jeunes rivaux Nick Price et Bobby Clampett dans la dernière tournée et il a signé une 4e victoire au prestigieux Omnim britannique, une fiche record dans l'histoire de cette classique.

page 7

4 SUR 4 À SAN DIEGO

photo PA

pages 2 à 4

la presse

35 cents

HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢ MONTRÉAL, LUNDI 19 JUILLET 1982, 98e ANNÉE, no 165, 48 PAGES, 3 CAHIERS •

ZABLOID
SPORTS



photo UPI

IMMENSE MANIF À TEL AVIV WASHINGTON, LE POINT DE MIRE

■ Tandis que le gouvernement Begin affirme qu'il n'y a plus rien à espérer de la mission Habib, l'attention se tourne vers Washington, où le président Reagan a annoncé une révision en profondeur de tous les problèmes relatifs à la crise du Moyen-Orient.

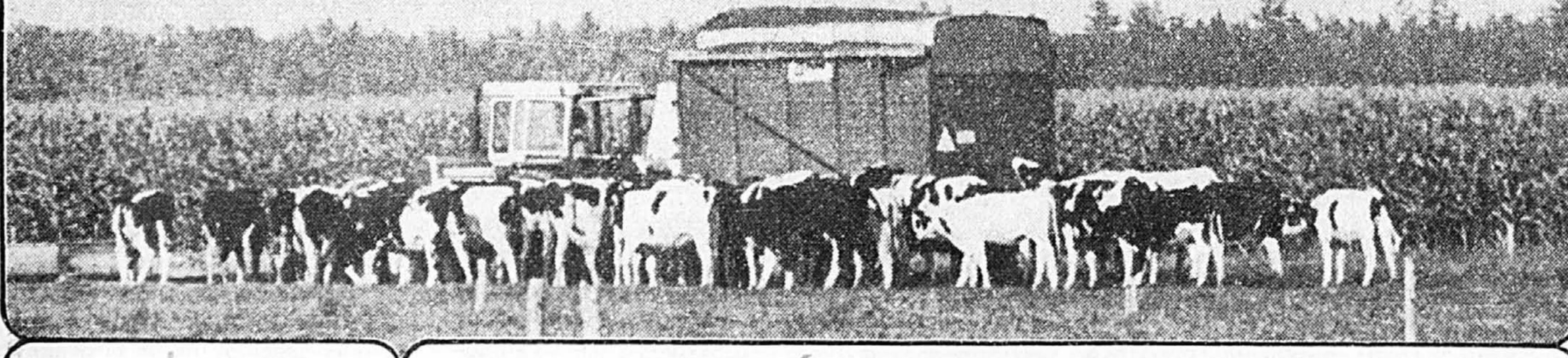
page A 11



photo UPI

L'AGRICULTURE, L'AN DERNIER UNE PERFORMANCE MODESTE AU QUÉBEC

page A 9



SOMMAIRE

Annonces classées: B 6, B 9
et sports 14

Arts et spectacles

— Informations: B 3, B 4

— Cinéma: B 5

Carrières et professions: A 10

Décès, naissances, etc.: B 11

Économie: A 5, A 10

Êtes-vous observateur?: B 9

FEUILLETON: B 7

Horoscope: B 9

Jardinage: B 10

Le monde: A 11

Mots croisés: B 8

Mot mystère: B 8

Quoi faire aujourd'hui: B 5

Télévision:

— Horaires: B 5

— Télé-câble: B 3

Vivre aujourd'hui: B 1

ZABLOID SPORTS

Bandes dessinées: 18

Mot mystère: 18

35 ANS À VENDRE DU POIL À GRATTER!

page A 3

LA MATERNITÉ D'EMPRUNT

LA MOTIVATION AVANT L'ARGENT

page B 1

LA MENACE DU «VIN LIBRE»

LA RIPOSTE S'ORGANISE

■ Si les représentants de l'Association des restaurateurs du Québec ont décidé de refuser l'accès à leurs établissements aux clients qui s'y présenteront avec leur bouteille de vin, le nouvel amendement à la loi 67 a provoqué une satisfaction évidente parmi les restaurateurs de la rue Prince-Arthur, où cette pratique prévaut depuis plusieurs années déjà.

page A 3

ÉDITO

**LE VRAI
DÉFI DE
GEORGE SHULTZ**
PAR GUY CORMIER

page A 6

La levée de boucliers des restaurateurs licenciés n'étonne pas M. Sam Manolopoulos, propriétaire de «La grotte grecque», rue Prince-Arthur. «Il y a des restaurateurs qui ne pensent qu'à écorcher les clients», dit-il.

photo Armand Trottier, LA PRESSE



photo PA

EN FLORIDE

2,000 CHEVREUILS À ABATTRE

■ La décision de l'État de Floride de permettre à quelque 2,000 chasseurs d'abattre, durant deux jours, 2,000 environ des 5,500 cerfs de Virginie menacés de famine dans les Everglades, a suscité de violentes protestations de la part des groupements voués à la protection des animaux. En vertu d'un compromis, ceux-ci ont été autorisés à transférer cent chevreuils dans un lieu plus hospitalier.

page A 2

EN BRIEF

Ça négocie à la CTCUM

■ Les négociations doivent reprendre aujourd'hui entre la CTCUM, entre ses 4,200 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro. Trois des onze clauses en litige ont été réglées lors de pourparlers la semaine dernière, mais plusieurs points importants restent à discuter. Discussion signifie transport pour les usagers, puisque la fraternité n'exercera pas son droit de grève tant que le dialogue existera avec la partie patronale, si celle-ci négocie sérieusement. Le syndicat a effectué un arrêt de travail d'une journée en mai, et des arrêts alternatifs en juin.

Drapeau toujours hospitalisé

■ Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, était toujours hospitalisé hier à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, où il a été admis dans la journée de vendredi. Le service des admissions de l'hôpital donnait très peu de détails sur la présence de M. Drapeau dans l'institution. On se bornait à dire que le maire de Montréal, qui est âgé de 66 ans, y subissait des examens de routine.

Essence: plus de profits au Québec

■ Les compagnies d'essence font sept cents de plus de profit par litre au Québec qu'en Ontario. Les compagnies soutiennent que les prix plus bas de la province voisine résultent d'une compétition plus féroce entre les détaillants et que le prix du litre québécois reflète davantage la situation du marché. De son côté, le directeur du bureau fédéral des politiques en matière de compétition, M. Lawson Hunter, a précisé que son département surveille présentement les compagnies d'essence. D'après M. Hunter, la situation qui régne présentement est anormale.

Mort de Lionel Daunais

■ Le chanteur lyrique Lionel Daunais est décédé hier après-midi à l'Hôtel-Dieu de Montréal des suites d'une courte maladie. Âgé de 80 ans, M. Daunais a été très actif dans le domaine de l'opérette, fondant d'ailleurs les Variétés lyriques de même qu'un trio lyrique, en plus de chanter à la radio pendant plusieurs années.

Assassiné sur sa moto

■ Yves Lépine a pu constater, samedi, que la moto, c'est vraiment dangereux: il a en effet été victime d'un tireur embusqué à bord d'une voiture, alors que lui-même était aux commandes de son engin. Membre de la bande des Outlaws, Lépine se dirigeait vers Ottawa au moment de l'attentat. Il revenait des funérailles d'un camarade motocycliste qui avait préféré se suicider plutôt que d'affronter la Justice, lorsqu'une voiture l'a accosté et qu'un tireur lui tirait deux balles à la hanche. Une armée de motards venait de rendre hommage à ce premier collègue.

Meurtre à Vinton

■ Un homme de 33 ans, Raymond Hearty, a trouvé la mort samedi, à Vinton, après avoir été atteint d'un projectile tiré à bout portant, à l'aide d'une carabine .308, a révélé le Sûreté du Québec. Le frère de la victime, Darcy Hearty, était détenu comme suspect principal dans cette affaire. Toujours selon un porte-parole de la Sûreté du Québec, l'incident se serait produit à la suite d'une discussion entre les deux frères, qui aurait tourné en querelle, tout samedi matin. Les deux individus, résidants d'Ottawa, étaient à ce moment en visite chez des connaissances à Vinton, au nord-est de Campbell's Bay. Le suspect devait comparaître ce matin devant le coroner.

Fête nationale belge

■ Ce sera mercredi la Fête nationale belge. Mais à Montréal, l'Union belge du Québec a célébré l'événement hier. C'est ainsi que plusieurs centaines de membres de la communauté belge du Québec se sont réunis à l'église Notre-Dame pour la messe solennelle, dite en français et en flamand. Un défilé dans les rues de Montréal avait précédé la cérémonie religieuse. Le ministre d'Etat fédéral, M. Serge Joyal, était de la partie. Le tout devait se terminer en soirée par une danse à l'Union nationale belge. On évalue à environ 10,000 le nombre de Néo-québécois d'origine belge.



photo Pierre Côté, LA PRESSE

Festival d'échecs au complexe Desjardins

Sérieux comme un pape, Robin Girard, 13 ans, accumule les victoires contre les 25 concurrents qu'il affronte simultanément. Cette super partie a eu lieu samedi au complexe Desjardins, préalablement au championnat ouvert d'échecs du Québec, qui aura lieu du 1er au 8 août, au cégep du Vieux-Montréal. Des dizaines d'autres joueurs ont assuré le succès de cette «journée des jeunes», autrement plus populaire que celle des femmes, qui se tenait la veille et n'a attiré que deux concurrentes.

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 21 Max.: 30
CIEL VARIABLE,
POSSIBILITÉS D'AVERSES

DEMAIN: BEAU

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	14	25	Nuageux
Ottawa-Os	21	30	Nuageux
Laurentides	18	27	Ciel variable
Cantons de l'Est	18	30	Nuageux
Mauricie	18	26	Nuageux
Québec	18	30	Nuageux avers.
Lac-Saint-Jean	19	27	Nuageux avers.
Rimouski	19	24	Nuageux avers.
Gaspésie	18	26	Nuageux avers.
Baie-Comeau	17	25	Nuageux avers.
Sept-Îles	14	25	Nuageux avers.

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	11	21	Nuageux
Edmonton	10	19	Ensoleillé
Regina	11	25	Ensoleillé
Winnipeg	15	27	Nuageux
Toronto	18	28	Ensoleillé
Fredericton	16	32	Nuageux
Halifax	15	25	Nuageux
Charlottetown	17	28	Nuageux
Saint-Jean	11	25	Nuageux

	Min.	Max.	
Amsterdam	19	23	Madrid
Athènes	24	34	Moscou
Acapulco	—	—	Mexico
Berlin	22	27	Oslo
Bruxelles	14	18	Paris
Buenos Aires	23	35	Rome
Copenhague	14	21	Séoul
Genève	18	25	Stockholm
Hong Kong	27	31	Tokyo
Le Caire	22	33	Trinidad
Lisbonne	17	24	Vienne
Londres	16	25	Vienne

La Quotidienne

Tirage de samedi

5 - 0 - 7



Ce chasseur ramène un chevreuil au poste d'inspection des gardes de chasse et pêche, au cours de la «chasse de la merci» décrétée par les autorités de l'Etat de Floride en vue d'abattre 2,000 cerfs condamnés à périr de faim ou embourbés à la suite des crues qui ont inondé les Everglades. photo UPI

DANS LES EVERGLADES DE FLORIDE

2,000 chevreuils surpris par les crues sont abattus

■ EVERGLADES, Floride (AP) -- Une armée de quelque 2,000 chasseurs a envahi hier les Everglades, répondant à une invitation de l'Etat de Floride, qui a décidé de faire détruire quelque 2,000 des 5,500 chevreuils habitant cette région marécageuse et dont beaucoup sont isolés sans nourriture sur des îles créées par de récentes crues, sans possibilité de regagner la terre ferme.

«S'ils n'en tuent que 50 par heure, cela sera suffisant pour aider les autres à survivre», a souligné le lieutenant Biff Lampton, de la

Commission de la chasse et de la pêche de Floride. Il estime que cette chasse constitue la façon la plus «humanitaire» de sauver les animaux les plus forts.

Plusieurs organisations de protection des animaux se sont vivement élevées contre ce projet, allant jusqu'à faire appel aux tribunaux pour tenter de le faire avorter; toutefois, le juge fédéral chargé de cette affaire s'est rangé à l'avavis d'une commission d'experts qui avait affirmé que de déplacer les bêtes malades ou

mourantes ne réglerait pas le problème; en vertu d'un compromis avec l'Etat, cependant, une centaine de chevreuils ont pu être transférés hors du marécage au moyen d'hélicoptères.

La chasse a débuté à l'aube hier, et au début de l'après-midi, plus de 500 chevreuils, chevrettes et petits mâles avaient été tués; les chasseurs ont été avertis de ne tirer, sous peine d'amende, que les chevreuils «sans bois» ou les mâles possédant un maximum de quatre cors. Les chasseurs se déplacent à bord de 567 bateaux à

hélice, et comptent couvrir, durant les deux journées de la chasse, une superficie de 550,000 acres.

Les chasseurs ont été interceptés à leur arrivée sur les lieux par un petit groupe de protestataires brandissant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire: «Le massacre n'est pas la solution - les animaux ont eux aussi des droits».

Quelque 80 gardes-chasse patrouillent sans arrêt les lieux, pour s'assurer que les chasseurs respectent les règlements et n'abattent que les petits animaux.

Le taxi à Montréal: un problème de permis plutôt que de couleur

■ Les 150 chauffeurs de taxi d'origine haïtienne qui ont bravé la canicule, hier, pour assister à la première réunion de leur association, semblaient d'accord sur un point: le problème qui existe dans ce secteur à Montréal n'est pas un de race, mais d'organisation. On ne veut pas de solution haïtienne, mais une solution pour toute l'industrie du taxi, a-t-on déclaré.

■ MARIO FONTAINE

5,300 permis pour Montréal seulement, c'est trop. Certains pensent qu'ils auraient plus de travail si on mettait à la porte les 1,500 chauffeurs d'origine haïtienne qui y travaillent. C'est faux, ils seraient tout simplement rempla-

cés par d'autres», d'expliquer un responsable de l'association, M. Gérard Barthélémy, à l'issue de la rencontre.

Une rencontre où il aurait souhaité voir plus de dix pour cent de ses confrères. Mais, dit-il, l'association naît et gagnera en force avec le temps. Celle-ci n'a en effet été constituée que la semaine dernière, après des mises à pied massives à la compagnie SOS et des rebuffades à Dorval.

Les dirigeants de l'Association haïtienne des travailleurs du taxi porteront leurs doléances au ministre des Transports Michel Clair, début août. Notamment pour que la loi soit respectée et que les compagnies embauchent du personnel qualifié pour conduire

les voitures, sans distinction de couleur.

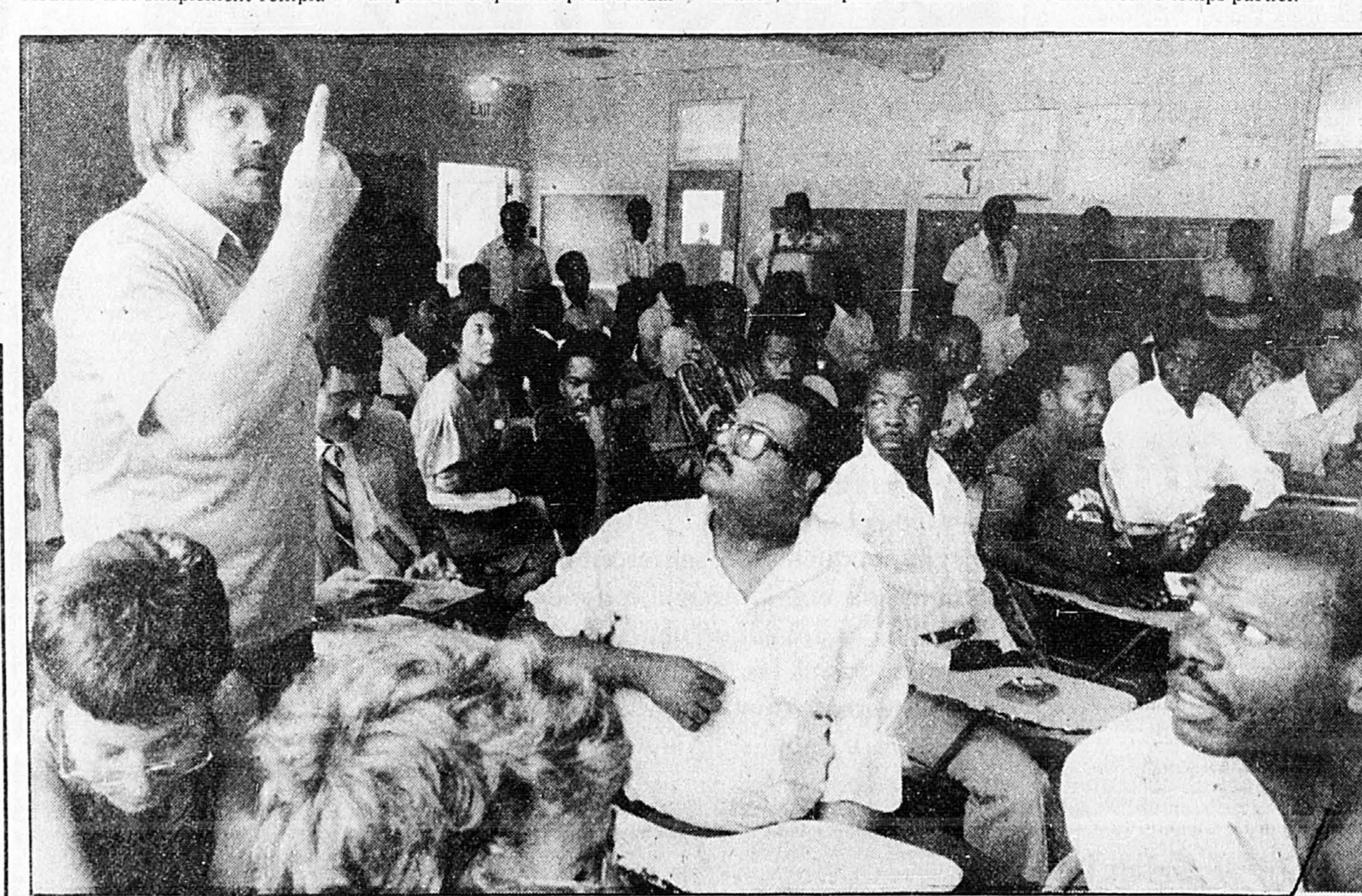
Enquête

La Commission des droits de la personne enquête d'ailleurs actuellement sur le cas SOS, enquête qui s'élargira sur l'ensemble de la question de la présence de non-blancs dans ce secteur. Pour beaucoup de participants, c'est surtout au niveau des dirigeants d'associations qu'il faut chercher le problème plutôt que chez les autres chauffeurs, qui ne feraient souvent que refléter les opinions des dirigeants.

A plusieurs reprises, on a en effet souligné que le nouveau mouvement n'est pas dirigé contre les Blancs, mais pour la défense des

intérêts des chauffeurs qui s'estiment lésés, dénonçant les barrières artificielles que d'aucuns tentent de lever entre chauffeurs de races différentes: c'est chien contre chien, crève-la-faim contre crève-la-faim, de dire deux intervenants.

Ce qui ne veut pas dire, toutefois, que les problèmes se limitent au monde du taxi: «Le problème est beaucoup plus vaste. On l'affronte aussi dans les usines, dans les écoles, etc. C'est un problème de société auquel on doit faire face. Beaucoup de compagnies engagent un Noir pour le montrer et tenter de prouver par là qu'elles ne sont pas racistes», d'affirmer Joseph Léonard, un chauffeur à temps partiel.



Une dizaine de propriétaires et chauffeurs de taxi de la région métropolitaine sont venus à l'assemblée de l'Association haïtienne des travailleurs du taxi, hier, pour exprimer leur appui à leurs confrères noirs. photo Armand Trottier, LA PRESSE

LE VIN LIBRE DANS LES RESTAURANTS

Les «licenciés» organisent leur guerre

■ Les restaurateurs licenciés estiment qu'il est normal de tripler le prix des bouteilles de vin dans leurs établissements, car c'est là disent-ils qu'ils épargnent leurs frais généraux et réalisent leurs profits. Aussi leur association a-t-elle décidé, devant la «menace du vin libre», de s'opposer vigoureusement à la nouvelle loi 67.

MARIO FONTAINE

C'est un amendement de cette loi qui permettra aux consommateurs, à compter de cette semaine, d'apporter leur vin, apéritif ou digestif dans les restaurants. Une formule dont la popularité s'est affirmée ces dernières années dans des restaurants sans permis, notamment à Montréal sur les rues Duluth et Prince-Arthur. La tolérance s'appliquera maintenant à tous les restaurants, y compris à ceux qui peuvent servir de l'alcool.

Réunis samedi dans la métropole, 600 membres de l'Association des restaurateurs du Québec ont unanimement dénoncé — les propriétaires des 150 établissements qui permettent à leurs clients d'apporter leurs munitions brillaient par leur absence — cette nouvelle politique du gouvernement et organisé la riposte:

■ les restaurateurs licenciés refuseront l'entrée aux clients qui se présenteront avec leur propre bouteille, comme le leur permet la nouvelle réglementation;

■ ils rencontreront tous les députés québécois et tenteront également de convaincre le ministre de la Justice, Marc-André Bédard,

de la pertinence de leur point de vue;

■ des pétitions circuleront auprès des employés de restaurants licenciés et de la clientèle;

■ si le geste est légal, les restaurateurs verseront la taxe de vente dans un compte in-trust plutôt qu'au ministère du Revenu en attendant d'avoir gain de cause. Si non, ils en enverront le produit chaque jour, de façon à engorger le ministère;

■ les commandes à la Société des Alcools deviendront également plus fréquentes et parcellaires, de façon à compliquer la tâche du monopole.

Le ministre québécois du Revenu, M. Reynald Fréchette, tente actuellement de rejoindre ses collègues du cabinet pour évaluer l'impact du mouvement de contestation des restaurateurs. Il a déclaré ce week-end que l'une des actions envisagée par ces derniers, soit la retenue de la taxe de vente et son dépôt en fiducie, pourrait être illégale.

Concurrence déloyale

Plusieurs restaurateurs affirment que le prix de la nourriture grimpera de 30 à 50 p. cent si les clients peuvent apporter leur propre boisson. Bien plus, allèguent-ils, le gouvernement lui-même y perdra plusieurs millions en taxes non perçues et en évasion fiscale de la part de certains restaurateurs.

«C'est une politique de deux poids deux mesures», dit le vice-président de l'Association, M. Michel Moreau. Certains paieront pour avoir un permis et verront leurs clients apporter leurs cons-

ommations, d'autre n'auront rien à débourser pour faire la même chose. Pourquoi ne pas obliger tout le monde à prendre un permis, ceux qui veulent ne charger que \$5 ou \$6 la bouteille pourront toujours le faire?»

Les restaurateurs ne seront pas obligés d'admettre des clients munis de leurs réserves, et entendent bien ne pas céder non plus. Mais qu'adviendra-t-il si un concurrent la porte à côté le permet? La question en inquiète plus d'un. On compte 12,000 restaurants au Québec, alors que l'Association ne réunit que 2,300 membres. Des membres souvent à la tête de très gros restaurants toutefois, et qui voient un péril direct dans la législation dirigée contre eux et l'ensemble de l'industrie québécoise du tourisme.

Le Conseil du tourisme doit d'ailleurs se réunir après-demain à la demande de l'Association, pour analyser l'impact de la loi. «On va devenir des locataires de tables», craint un propriétaire de la rive-sud, tandis que d'autres réclament qu'on laisse ça à la libre entreprise. D'aucuns s'inquiètent également des répercussions chez les jeunes, qui pourront désormais consommer même s'ils n'ont pas dix-huit ans.

Lors de leur rencontre de ce week-end, plusieurs ont expliqué que les prix augmenteront forcément s'ils doivent admettre des gens munis de leurs boissons enivrantes parce que leurs frais fixes (air climatisé, cadre luxueux, etc.) sont beaucoup plus élevés que ceux des restaurants dans les sous-sol, sans tapis et où toutes les tables se touchent.

«C'est une politique de deux

ON JUBILE, RUE PRINCE-ARTHUR

«Une loi bonne à 100%!»

■ Si elle soulève la colère des restaurateurs licenciés, la nouvelle loi qui permettra aux clients d'apporter dès vendredi leurs consommations dans tous les types d'établissements provoquera une joie sans équivoque rue Prince Arthur, là où commençait il y a quelques années le mouvement «apportez votre vin».

MARIO FONTAINE

«Je suis d'accord avec la loi à 100 pour cent», déclarait hier M. Louis Berlemis, de la Casa Grecque. Il estime qu'on doit laisser les gens libres de faire ce qu'ils veulent. Tous n'ont pas les moyens d'aller dans des restaurants où on ne trouve que des bouteilles à \$15 ou \$20, souligne-t-il.

Une loi qui reçoit aussi la bénédiction de chez Démos, le tout premier restaurant à avoir accepté que les clients arrivent avec leur bouteille de vin sous le bras, au milieu des années soixante-dix. La très grande majorité des consommateurs s'en prévalent, constate Claude Montréal, assistant gérant.

«La nouvelle réglementation, elle est parfaite», dit-il, constatant toutefois que la concurrence est devenue beaucoup plus vive depuis qu'une pléiade d'autres établissements de la rue se sont mis à suivre son exemple. Bien sûr, on aurait pu demander un permis de vente d'alcool, explique M. Montréal, mais où aurait-on mis le bar et entreposé les bouteilles? Il n'y a pas de place.

Aussi bien chez Démos qu'à la Casa Grecque, on acceptera les clients arrivant non seulement avec leur vin mais aussi avec leurs apéritifs et digestifs. Il en ira toutefois autrement à la Ca-



Photo Armand Trottier

M. Sam Manolopoulos, de la Caverne grecque, a quand même tenu à émettre des révélations.

verne Grecque, où on n'accordera ce privilège qu'à des groupes ou des partys bien déterminés.

«Ca briserait l'ambiance familiale qui existe dans ce restaurant. Quand il y a trop d'alcool, l'atmosphère change», explique le propriétaire, M. Sam Manolopoulos. Pour lui, cette question d'environnement est très importante: la rue Prince Arthur a un air européen que les gens aiment et le fait que les consommateurs y apportent leur boisson n'a jamais causé de problème.

A l'instar de ses deux voisins, M. Manolopoulos affirme en effet que même si les gens payent trois ou quatre fois moins cher pour leur alcool lorsqu'ils l'apportent avec eux, les abus n'arrivent pour ainsi dire pas. Quand on verra des gens arriver avec une dizaine de bouteilles, on va simplement leur dire qu'ils n'ont pas le droit d'ouvrir un bar ici, dit-il.

La levée de boucliers des restaurateurs licenciés ne l'étonne pas: «Il y a des restaurateurs qui ne pensent qu'à écorcher le client. Certains étaient habitués à faire d'énormes profits qui diminuent ces temps-ci. C'est pour cela qu'ils orientent maintenant», assure-t-il, donnant l'exemple d'un restaurant à proximité qui charge \$2,75 pour un simple jus d'orange.

Lors de la réunion de l'Association des restaurateurs du Québec, samedi, des intervenants soulignaient les dangers de la nouvelle loi qui, à leur avis, enlèvera tout contrôle aux tenanciers face aux adolescents qui pourront viser à loisir une bouteille de cognac emportée dans un sac de papier brun: «Il va y avoir des crimes, il va y avoir des meurtres, parce que les jeunes de 15 ans ne sauront pas boire», d'affirmer l'un-d'eux.

LE PIONNIER DE LA «FARCE ET ATTRAPE» PREND SA RETRAITE

35 ans de poil à gratter et de bombes puantes

■ Non, ce n'est pas une blague: Lucien Auger quitte cette semaine sa boutique de farces et attractions après 35 ans de comptoir, devant lequel des gens aussi différents que Claude Ryan, René Lévesque et le petit Simard défilent depuis des années.

MARIO FONTAINE

L'heure de la retraite a sonné pour ce marchand de poil à gratter et de poudre à éternuer de la rue Ste-Catherine, le plus important du genre à Montréal. Une question d'âge et non pas de clientèle, précise-t-il, car les gens demeurent très friands de trucs de toute sorte.

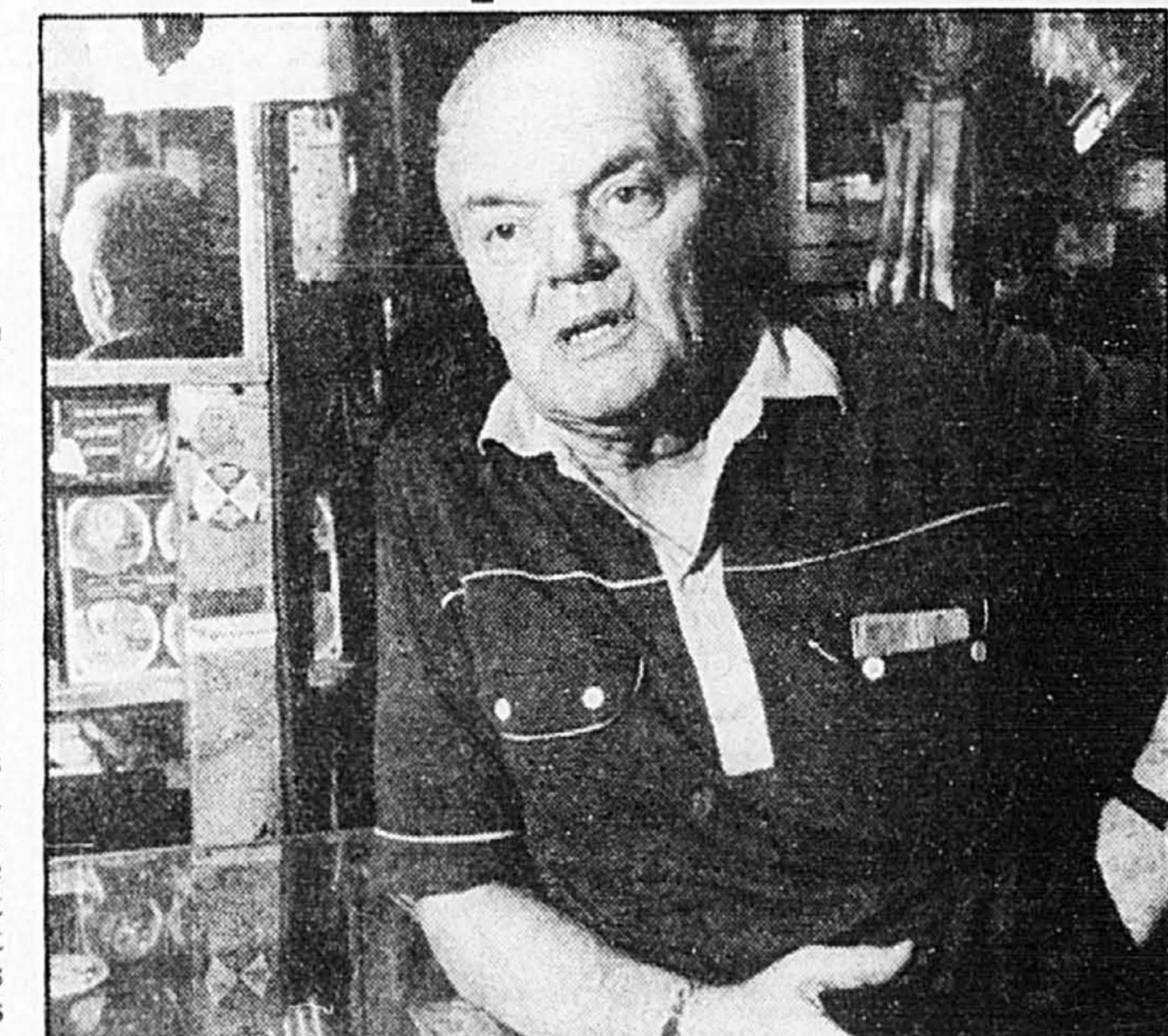
Surtout, dit-il, pour les grands classiques des farces et attractions. Le coussin qui pète, par exemple, ou encore la mouche dans le cube de glace. Les bombes puantes et les pétards à cigarettes auraient également leurs adeptes, mais leur vente est interdite depuis quelques années.

Qu'à cela ne tienne, il existe au-delà de 1,000 autres trucs, allant du bonbon au poivre au cercueil à pénis, en passant par l'encrue qui ne tache pas et le briquet distributeur de chocs électriques, un gros vendeur ces temps-ci. Pas étonnant que M. Auger ait passé les dernières semaines en compagnie de celui qui prendra la relève. Car la boutique survivra au départ de son fondateur et, pour s'y retrouver dans cet amoncellement de blagues en tout genre, il faut absolument une initiation.

Du gel à fesses

«Les clients qui viennent ici doivent entendre à rire. Ce n'est pas un salon funéraire. Il arrive pourtant que certains se choquent lorsque je leur fais une démonstration de ma marchandise», dit M. Auger en manipulant une ampoule de fluide glaciel qui, versé sur une chaise, gèle les fesses de celui qui s'y assied. Revers de la médaille, il existe aussi un fluide brûlant!

Dans ce domaine du rire en boîte, les modes ne changent guère, semble-t-il. Lorsqu'il a ouvert son commerce, dans les années quarante, les gens étaient aussi friands de masques, perruques et déguisements qu'aujourd'hui. On ne trouvait pas de trucs électriques, toutefois, ni l'assortiment



Même s'il quitte sa boutique de farces et attractions après avoir passé 35 ans derrière son comptoir, Lucien Auger montre ses derniers trucs avec l'œil pétillant.

énorme de machins sexuels qui occupent maintenant tout l'avant du magasin.

«C'est parce que c'était défendu, autrement on en aurait vendu beaucoup», se remémore le propriétaire sortant. Peut-être aux mêmes personnes, d'ailleurs. Car la clientèle démontre beaucoup de fidélité; le patron connaît bon nombre d'acheteurs par leur prénom, qui, souvent, sont venus enfants à la boutique et y reviennent maintenant avec leur progéniture. Autant pour la section tabac, d'ailleurs, fréquentée par le chef libéral Claude Ryan et occasionnellement par le premier ministre Lévesque, que pour les farces.

«Chatouille est toujours rendue ici. René Simard, lui, achète toutes les nouveautés. Gilles Latulipe et Marcel Giguère sont aussi des habitués», constate M. Auger. De fait, l'attraction des boîtes à rire et des cornichons en caoutchouc touche tout le monde, sans parfois jusqu'à minuit pendant 31 des 35 ans d'opération. «Ça fait rien», conclut ce dernier en rangeant une boîte de parfum triste, «j'ai vraiment eu bien la blague».

Malheureusement pour lui, le marchand ne peut tester ses nouveaux produits auprès de ses amis: ils ne me font pas confiance, constate-t-il. Le coup du chien invisible, les balles de golf qui reviennent comme un boomerang ou les chips en plastique, c'est donc à lui d'en juger la popularité. A part les trucs niaiseux, tout se vend, dit-il tout en effrayant deux clients avec une bouteille de moutarde rétractable.

Malgré une bonne expérience dans le domaine des poudres à faire déborder le café et des canettes à crème à raser qui se vident en un coup, le nouveau propriétaire vient à peine de faire le tour de cette espèce de caravansérail de la blague.

Il y a tout à parier, toutefois, que sa vie sera plus facile que celle de M. Auger: la boutique fut en effet ouverte sept jours par semaine, de 7h30 du matin jusqu'à minuit pendant 31 des 35 ans d'opération. «Ça fait rien», conclut ce dernier en rangeant une boîte de parfum triste, «j'ai vraiment eu bien la blague».

Il n'a pas fait aussi chaud depuis 29 ans

■ Le Québec a connu une température caniculaire au cours des derniers jours: le thermomètre a ainsi grimpé à 33 degrés hier à Montréal, égalant une record établie en 1953. Une pluie pour les travailleurs du dimanche, mais une manne pour les marchands de glace! Le Québec n'est d'ailleurs pas le seul endroit où sévit cette vague de chaleur.

Des températures très élevées et un haut degré d'humidité règnent en effet depuis une dizaine de jours sur toute la partie nord et centrale de la côte est des États-Unis, le mercure dépassant les 40 degrés centigrades.

Cette arrivée brutale de l'été,

après plusieurs mois de pluie et un hiver particulièrement rigoureux, s'accompagne d'une hausse importante de la pollution atmosphérique due à la stagnation de l'air, particulièrement autour des grandes villes des Etats de la baie de la Chesapeake.

Le Maryland a ainsi décreté une «alerte à la pollution» à Baltimore et recommande aux personnes âgées ou souffrant d'affections pulmonaires d'éviter de sortir.

Une «alerte à la stagnation», qui précède généralement une alerte à la pollution, a été décrétée pour tout le district de Columbia, et no-

tamment la capitale fédérale, Washington.

Les météorologues expliquent la présence de cette importante pollution par le fait que l'anti-cyclone des Bermudes est cette année particulièrement fort. Bloquant l'air chaud au-dessus de ces régions, il ne permet pas à l'air pollué des villes d'être poussé par les vents d'ouest en est.

Plus au nord, en Nouvelle-Angleterre, la canicule a poussé des millions de citadins à fuir les villes. Les deux principales plages de la ville de New York, Coney Island et Riis Park, ont été prises d'assaut par plus d'un million de personnes.

Le Maryland a ainsi décreté une «alerte à la pollution» à Baltimore et recommande aux personnes âgées ou souffrant d'affections pulmonaires d'éviter de sortir.

Une «alerte à la stagnation», qui précède généralement une alerte à la pollution, a été décrétée pour tout le district de Columbia, et no-

tamment la capitale fédérale, Washington.

Les météorologues expliquent la présence de cette importante pollution par le fait que l'anti-cyclone des Bermudes est cette année particulièrement fort. Bloquant l'air chaud au-dessus de ces régions, il ne permet pas à l'air pollué des villes d'être poussé par les vents d'ouest en est.

Plus au nord, en Nouvelle-Angleterre, la canicule a poussé des millions de citadins à fuir les villes. Les deux principales plages de la ville de New York, Coney Island et Riis Park, ont été prises d'assaut par plus d'un million de personnes.

Le lac Moffat, à Scotstown, a aussi réclamé deux vies lorsque l'embarcation des victimes a

chaviré hier matin: il s'agit de Gérald Boulet, 32 ans, de Montréal, et de Bernard Boulet, 20 ans, de Burry. Une autre personne est également morte noyée hier, mais son identité n'a pu immédiatement être établie.

La motocyclette a pour sa part entraîné trois pertes de vie: vendredi soir, René Gagnon, 28 ans, a perdu le contrôle de son engin pour s'écraser contre une pierre à Squatteck, dans le comté de Témiscouata, où il demeurait.

Très tôt dans la nuit de vendredi à samedi, c'était au tour de Johanne Deschesnes, 19 ans, et Serge Harel, 35 ans, tous deux de Mont-Joli, de décéder lorsque leur moto heurta un véhicule venant en sens inverse à Luceville.

Le lac Moffat, à Scotstown, a aussi réclamé deux vies lorsque l'embarcation des victimes a

chaviré hier matin: il s'agit de Gérald Boulet, 32 ans, de Montréal, et de Bernard Boulet, 20 ans, de Burry. Une autre personne est également morte noyée hier, mais son identité n'a pu immédiatement être établie.

La motocyclette a pour sa part entraîné trois pertes de vie: vendredi soir, René Gagnon, 28 ans, a perdu le contrôle de son engin pour s'écraser contre une pierre à Squatteck, dans le comté de Témiscouata, où il demeurait.

Très tôt dans la nuit de vendredi à samedi, c'était au tour de Johanne Deschesnes, 19 ans, et Serge Harel, 35 ans, tous deux de Mont-Joli, de décéder lorsque leur moto heurta un véhicule venant en sens inverse à Luceville.

Le lac Moffat, à Scotstown, a aussi réclamé deux vies lorsque l'embarcation des victimes a

chaviré hier matin: il s'agit de Gérald Boulet, 32 ans, de Montréal, et de Bernard Boulet, 20 ans, de Burry. Une autre personne est également morte noyée hier, mais son identité n'a pu immédiatement être établie.

La motocyclette a pour sa part entraîné trois pertes de vie: vendredi soir, René Gagnon, 28 ans, a perdu le contrôle de son engin pour s'écraser contre une pierre à Squatteck, dans le comté de Témiscouata, où il demeurait.

Très tôt dans la nuit de vendredi à samedi, c'était au tour de Johanne Deschesnes, 19 ans, et Serge Harel, 35 ans, tous deux de Mont-Joli, de décéder lorsque leur moto heurta un véhicule venant en sens inverse à Luceville.

Le lac Moffat, à Scotstown, a aussi réclamé deux vies lorsque l'embarcation des victimes a

chaviré hier matin: il s'agit de Gérald Boulet, 32 ans, de Montréal, et de Bernard Boulet, 20 ans, de Burry. Une autre personne est également morte noyée hier, mais son identité n'a pu immédiatement être établie.

La motocyclette a pour sa part entraîné trois pertes de vie: vendredi soir, Ren

LUTTE À L'INFLATION

Mesures «dramatiques» à l'horizon (Johnston)

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement doit être sensible à la limitation de la hausse des prix quand il demande aux Canadiens de faire des sacrifices en limitant les hausses de salaire à six p. cent, dit M. Donald Johnston, président du Conseil du trésor.

Responsable de la limitation des hausses de salaires des fonctionnaires à six p. cent cette année et à cinq p. cent l'année suivante, M. Johnston dit que le gouvernement doit s'efforcer de limiter à six p. cent les hausses de prix.

«J'aimerais, en principe, voir tout limité à six p. cent», a-t-il déclaré lors d'une émission de télévision diffusée sur le réseau CTV, hier.

Le gouvernement devra examiner soigneusement la relation prix-salaires, a-t-il dit, et encourager les provinces et les municipalités à faire ce qui dépend d'elles pour maintenir les prix au plus bas.

M. Johnston a dit aussi que le gouvernement prendra des mesures dramatiques pour combattre l'inflation et relancer l'économie. «Je ne puis malheureusement dévoiler les détails de ce que nous ferons, mais laissez-moi vous assurer que nous allons agir, — il est très important d'agir dans le domaine des prix.»

Nouvelles idées

Entre-temps, le solliciteur général du Canada, M. Robert Kaplan, déclarait que les libéraux avaient besoin de nouvelles idées, que depuis 1967 ils ne semblaient en avoir que lorsqu'ils se retrouvent dans l'opposition.

Parlant à un groupe de nouveaux libéraux de l'Ontario, il a dit par exemple que c'est sous le gouvernement de M. Joe Clark qu'ils avaient conçu leur programme énergétique.

Il est plus difficile, dit-il, pour un parti au pouvoir de concevoir de nouvelles politiques parce qu'il doit administrer au jour le jour.

EN BRIEF

Réglementer le transport des déchets nucléaires

■ Le gouvernement québécois entend légiférer pour réglementer le transport de déchets nucléaires sur son territoire. Un porte-parole du ministère de l'Environnement, M. Denis Ouellet, a indiqué que le gouvernement présentera une loi à cette effet lors de la prochaine session de l'Assemblée nationale. Cette loi permettra au ministère d'être informé lorsque des substances radioactives seront transportées sur son territoire. Par ailleurs, le ministère québécois de l'Environnement enquêtera sur une décision d'Énergie Atomique du Canada (EACL), qui a autorisé, la semaine dernière, des camions contenant des déchets radioactifs à passer par le Québec, les autorités de l'État de New York leur interdisant l'accès des ponts reliant l'État américain à l'Ontario.

Électricité de la Baie de Fundy: le Maine étudie

■ L'État du Maine compte examiner deux aspects du projet de construction du barrage hydro-électrique de la Baie de Fundy, grâce auquel le Canada voudrait vendre 90 pour cent de l'électricité produite à la Nouvelle-Angleterre. Le premier aspect concerne l'environnement, les autorités américaines craignant une érosion accrue des plages et des bâtiments sur la côte du Maine. L'autre étude concerne le processus canadien de décision. Le gouvernement du Maine voudrait voir s'il y a moyen d'améliorer les contacts et la coopération entre les deux pays lorsqu'il s'agit, comme dans ce cas, d'un projet ayant un impact international.

Les Canadiens: des salaires quatre fois plus élevés

■ Les salaires des Canadiens, après déductions, était l'année dernière quatre fois plus élevé qu'en 1970, alors que leurs économies se chiffraient à presque neuf fois celles d'il y a dix ans. C'est ce que révèle une étude sur la richesse et l'endettement des Canadiens. La même étude souligne que les Canadiens seraient encore plus riches s'ils avaient investi leurs économies dans le marché immobilier plutôt que de les laisser dans un compte en banque.

Encore l'affaire Charron

■ L'individu qui accompagnait l'ex-ministre Claude Charron lors du vol à l'étalage que ce dernier a perpétré au magasin Eaton du centre-ville de Montréal, le 30 janvier, a donné aux policiers la même adresse que le député de Saint-Jacques. C'est ce qu'affirme dans sa dernière livraison l'hebdomadaire Allo Police, qui révèle que Jean-Luc Gauthier s'est présenté le jeudi 8 juillet au poste 25 de la police de la Communauté urbaine de Montréal. Les forces policières de la CUM tentaient de le retracer depuis plusieurs semaines. Gauthier, qui devra répondre le 8 août à une accusation d'assaut sur des gardiens du magasin Eaton, a donné aux enquêteurs la même adresse que le député de Saint-Jacques avait donnée aux enquêteurs lors de son arrestation. L'hebdomadaire a également photographié Gauthier devant le domicile qui est reconnu comme étant celui de M. Charron.

La reine quitte l'hôpital

■ La reine Elizabeth d'Angleterre a quitté hier matin l'hôpital du roi Édouard VII, après s'être fait extraire une dent de sagesse. La reine avait l'air pâle et fatiguée et est rentrée directement à Buckingham Palace. L'opération, qui s'est déroulée de manière «entièrement satisfaisante», a été néanmoins assez douloureuse. La reine avait été hospitalisée vendredi à l'hôpital Édouard VII.

SONDAGE GALLUP

La popularité de Trudeau continue de diminuer

■ Le mécontentement au sujet du travail accompli par les chefs des trois partis fédéraux s'est légèrement accru au sein de la population canadienne par rapport à février dernier, mais Joe Clark et Ed Broadbent continuent de bénéficier d'un soutien plus actif que le premier ministre Trudeau.

Selon un sondage effectué en juin par l'Institut canadien d'opinion publique, un peu plus d'un Canadien sur quatre (28%) approuvent actuellement la façon dont M. Trudeau s'acquitte de ses fonctions de premier ministre, alors que cette proportion était de 30% il y a quatre mois; par contre, 61% la désapprouvent, en comparaison de 58% en février dernier.

Quant à M. Clark, 38% s'en disent mécontents et 40% satisfaits, tandis que cette proportion est de 25% et 43% respectivement dans le cas de M. Broadbent.

La performance de M. Trudeau est plus souvent critiquée dans l'ouest du Canada, et c'est

au Québec qu'on critique le moins M. Clark et qu'on semble le moins au courant des activités de M. Broadbent.

Par ailleurs, les Canadiens semblent s'inquiéter plus que par le passé de l'accroissement du chômage, beaucoup d'entre eux considérant ce problème comme plus urgent que l'inflation.

Il y a trois mois, lorsqu'on avait demandé aux Canadiens détenant une occupation s'ils pensaient qu'il leur serait relativement facile de se procurer du travail s'ils venaient à perdre leur emploi, quatre sur dix avaient répondu par l'affirmative; présentement, 16% seulement des personnes travaillant à temps plein ou partiel sont d'avis qu'elles trouveraient facilement du travail.

La majorité des personnes interrogées ont laissé entendre d'autre part qu'elles seraient prêtes à accepter moins d'argent ou un poste moins élevé, si l'alternative devait être le chômage.

LE PRÉSIDENT FIGUEIREDO AU PAYS CETTE SEMAINE

Pour une «forte relation politique» Canada-Brésil

■ OTTAWA (PC) — Le Canada se doit d'établir une «forte relation politique» avec le Brésil de manière à tirer profit des possibilités commerciales qu'offre ce pays qui, tout en étant à bien des égards un concurrent sur les marchés internationaux, n'en demeure pas moins un débouché précieux pour l'exportation canadienne.

C'est là l'un des jalons de la stratégie fédérale en vue du développement des exportations avec le Brésil, qui sous-tendra, en début de semaine à Ottawa, les discussions entre le président du Brésil, M. Joro Baptista Figueiredo, et le premier ministre Trudeau, qui lui avait rendu visite à Brésil en janvier 1981.

Les relations entre les deux pays sont avant tout de nature économique, et les échanges bilatéraux, de l'ordre de \$1.2 milliard, favorisent le Canada, qui traditionnellement enregistre un excédent de sa balance commerciale (en 1981 de l'ordre de \$246.2 millions).

Les Brésiliens ont sans doute matière à griez, plus particulièrement depuis que le gouvernement canadien a annoncé récemment le rétablissement pour trois ans des quotas sur les importations de chaussures de cuir, dont le Brésil était l'un des principaux fournisseurs avec des ventes totalisant près de \$20 millions au premier trimestre de 1982.

Outre les chaussures, on note parmi les exportations brésiliennes au Canada: le café, les moteurs d'automobiles, le jus d'orange, la bauxite, le cacao, l'acier et le minerai de fer.

Le Canada, pour sa part, exporte du blé, de la potasse, du papier journal, du soufre, du charbon, des moteurs d'avion, du cuivre, du zinc et de l'aluminium.

Du côté canadien, on a élaboré un plan de développement détaillé pour les prochaines années, conscient que les possibilités à long terme du marché brésilien sont sujettes à la convoitise de fiers compétiteurs, notamment les États-Unis, la Communauté économique européenne, le Japon et les autres pays d'Amérique latine.

La stratégie qu'a mise au point le ministère canadien des Affaires extérieures souligne que, compte tenu que le gouvernement brésilien est responsable pour plus de



Le président brésilien Joro Baptista Figueiredo marche aux côtés du gouverneur général Ed Schreyer, à son arrivée hier, à Ottawa. M. Figueiredo passera quatre jours au Canada. Il s'agit de la première visite d'un président brésilien au Canada.

60 pour cent des investissements dans ce pays et qu'il contrôle plusieurs compagnies dans les secteurs qui intéressent l'industrie canadienne, il importe que les exportateurs puissent tirer avantage d'une forte relation politique entre le Canada et le Brésil.

Secteurs particuliers

De plus, dit-on, parce que le Brésil a érigé un régime fort restrictif en matière d'importation pour protéger son industrie nationale, il est important de concentrer les efforts du Canada dans des secteurs particuliers, où en vertu des objectifs de développement du Brésil, le besoin d'importations se fait sentir, soit:

- L'aéronautique;
- Les télécommunications;
- L'exploration des hydrocarbures au large des côtes;
- Les produits chimiques et pharmaceutiques;
- Les produits agricoles et alimentaires;
- Les minéraux.

Les autorités canadiennes estiment que le secteur agricole brésilien doit progresser plus vite que son secteur industriel, ce qui implique une plus grande demande pour les fertilisants, dont la potasse et le soufre, ainsi que les bestiaux et le blé.

En matière d'énergie, on prévoit que le Brésil concentrera ses efforts dans l'exploration pétrolière au large des côtes, secteur où le Canada peut devenir un fournisseur de technologie.

En matière d'aéronautique, le Canada est déjà un partenaire important du Brésil avec la participation de Pratt et Whitney, qui construit les moteurs PT-6 de l'appareil de fabrication brésilienne Bandeirantes, qui a rapporté à ce jour quelque \$80 millions au Brésil en revenus d'exportation.

Les Brésiliens, d'autre part, ont convenu de moderniser leurs réseaux de communications, et le Canada estime avoir quelque chose à offrir: son système videotex Télicom, sa technologie de fibre optique de Bell Canada et son équipement de satellites de Spar Aerospace.

Tout cela, cependant, en respectant le principe de la coopération, qui souvent prend la forme d'entreprise conjointe entre les intérêts, publics ou privés, des deux pays.

QUATRE JOURS AU MANITOBA

Un séjour trépidant prend fin pour la princesse Anne

■ WINNIPEG (d'après CP) — La princesse Anne a mis fin samedi, par un temps maussade, à une visite trépidante de quatre jours au Manitoba.

L'avion privé de la fille de la reine Elizabeth a décollé comme prévu à 14 heures à destination d'Ottawa, où la princesse a eu un entretien d'une vingtaine de minutes avec le gouverneur général Edward Schreyer et d'autres personnalités, avant de changer d'avion pour rentrer à Londres.

La princesse, qui avait entamé sa visite au Canada il y a deux semaines, a passé ses dernières heures au Manitoba en compagnie de volontaires du Fonds canadien d'aide à l'enfance, dont elle est la présidente.

Elle a visité par ailleurs un institut pour sourds, où elle a été accueillie par le ministre fédéral de la Main-d'œuvre, Lloyd Axworthy, député de Winnipeg-Fort Garry.

Elle fut ensuite l'invitée d'honneur à un lunch de style western organisé par M. Axworthy et le Parti libéral fédéral, qui devait se

dérouler sur les terrains d'une école privée mais dut être transféré dans un gymnase intérieur à cause du mauvais temps.

Un horaire chargé

Durant son séjour au Manitoba, la princesse Anne a suivi un horaire extrêmement chargé incluant des visites à Brandon et Selkirk, qui célèbrent toutes deux cette année leur centenaire.

A Brandon, jeudi, elle a assisté à un rodeo dont elle a suivi les péripéties avec le plus grand intérêt - on sait qu'elle est elle-même une cavalière accomplie - et où elle a remis les trophées aux gagnants; dans la soirée, elle a revêtu un ensemble «western» pour participer à un barbecue.

Par contre, les choses ne se sont aussi bien passées à Selkirk, où une cérémonie prévue devant le monument aux morts a failli être décommandée à la dernière minute à cause de la pluie; la princesse a toutefois insisté pour s'y rendre, tenant elle-même son parapluie durant l'averse.

Par ailleurs, les reporters qui

avaient voulu l'accompagner lors de sa visite à l'usine de la Manitoba Rolling Mills ayant appris que huit d'entre eux seulement seraient admis, sur un total de 30, ils décidèrent tous de rebrousser chemin.

A Winnipeg, la princesse a assisté à un concert donné en son honneur par des chanteurs et danseurs ethniques, avant de dîner à l'Hôtel du Gouvernement, la résidence du lieutenant-gouverneur Pearl McGonigal.

Où qu'elle se soit rendue au cours de son séjour, la princesse Anne s'est constamment vue suivie de foules avides de contempler une représentante de la famille royale, et il est facile d'imager la déception de Mme Dianne Calverley, venue exprès de Fort MacMurray, en Alberta, lorsqu'il lui fut impossible d'apercevoir: une crevasse l'empêcha en effet d'arriver à temps pour assister à une cérémonie en plein air où officiait la princesse Anne, et toutes ses tentatives de s'en approcher par la suite se trouvèrent déjouées par un contretemps ou un autre...



La princesse Anne monte à bord de l'avion qui l'a menée à Ottawa, d'où elle est repartie pour Londres.

laserphoto PC

LES PROVINCES NE PARAISSENT PAS S'INQUIÉTER

Ottawa menace de financer directement les universités

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a décrété menacé de passer outre aux trésoreries et ministères provinciaux des Finances et de financer directement les universités si les provinces ne consentent pas à payer une plus grande part des \$6.5 milliards qu'il en coûte annuellement pour l'enseignement post-secondaire.

Le secrétaire d'État, M. Gerald Regan, a aussi prévenu que les fonds fédéraux, qui couvrent environ la moitié des frais de l'enseignement post-secondaire,

seront réduits si les provinces ne commencent pas à viser certains objectifs nationaux.

Mais ces menaces, exprimées délicatement et seulement en passant dans un discours peu remarqué devant les ministres provinciaux de l'Éducation, il y a dix jours, à Toronto, ne semblent pas déranger les provinces.

Pour le moment du moins, elles s'en tiennent à l'assurance qu'a donnée et répétée M. Regan de négocier vraiment, et à cette autre assurance qu'il est essentiel que

la juridiction provinciale sur l'enseignement soit respectée.

Réunion constructive

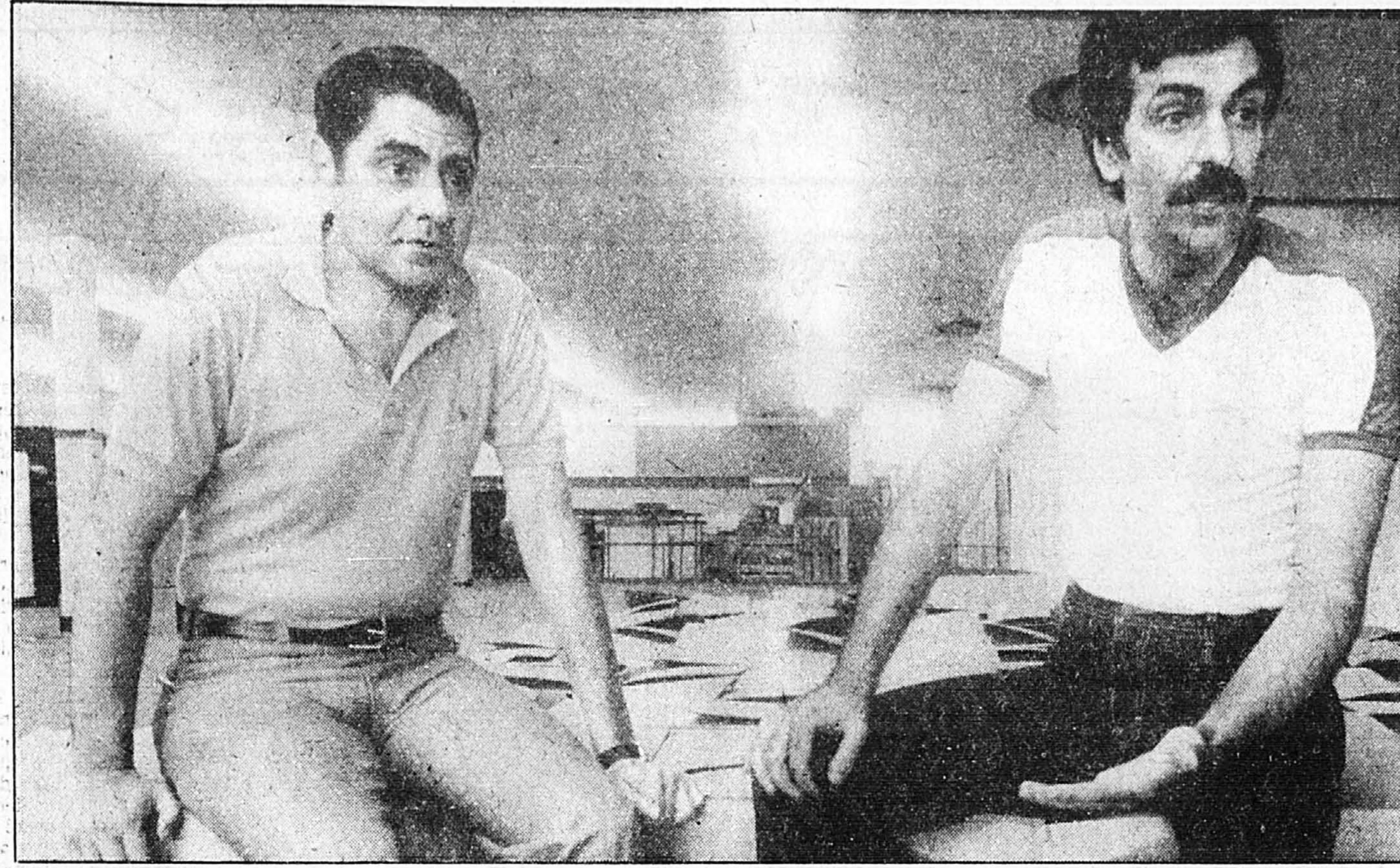
A Toronto, selon certains, la réunion a été plutôt constructive. M. Richard Donaldson, adjoint de la ministre de l'Éducation, Mme Bette Stephenson, a dit que les menaces de M. Regan n'inquiètent guère l'Ontario, parce qu'il ne les a proférées qu'une fois et qu'elles ne paraissaient pas être son souci principal.

Entre-temps, M. Regan continue à minimiser la possibilité qu'Ottawa contourne les trésor

ries provinciales. M. Nigel Chipindale, du ministère de M. Regan, se dit certain que ce dernier n'a pas voulu faire de menaces.

Ottawa commence à trouver que son aide à l'enseignement post-secondaire coûte cher et désire un partage des frais plus équitable. D'ailleurs, le système fédéral d'aide est compliqué.

Quoi qu'il en soit, les autorités fédérales et provinciales préparent au cours de l'été une reprise des négociations au niveau ministériel, qui aura lieu à la fin de septembre.



Déjà beaucoup de vêtements et de vivres ont été envoyés pour les victimes de la guerre au Liban, mais les responsables de la

collecte, Léon Graub (à gauche) et Antoine Cerralbo en attendant encore davantage.

photo Pierre Côté, LA PRESSE

BLITZ D'AIDE AUX VICTIMES DE LA GUERRE

Déjà 50 caisses pour les bombardés libanais

■ Depuis une semaine, de jeunes Vietnamiens préparent des caisses de vivres et de vêtements à la demande d'un organisme charitable juif. Ces caisses s'envoleront bientôt pour Jérusalem, pour être aussitôt distribuées... aux Libanais victimes de la guerre avec Israël.

MARIO FONTAINE

«On le fait parce qu'il y a un besoin à combler. Le fait que nous sommes juifs ne doit pas nous empêcher d'apporter notre aide. Nous sommes devant une situation malheureuse et on souhaite soulager les victimes», déclare Léon Graub, président élu de B'Nai B'Rith pour la région de Montréal.

Un organisme charitable qui se veut apolitique. M. Graub désigne d'ailleurs avec fierté deux boîtes de vêtements apportées par un Libanais d'origine, lequel ignorait si sa communauté avait mis sur pied un tel service de secours. Du linge propre, pas à la fine pointe de la mode, mais très portable.

Jusqu'à présent, le mouvement a recu de quoi remplir une cinquantaine de grandes boîtes de linge, produits pharmaceutiques, des draps, des couvertures, de la nourriture sèche (les conserves sont trop lourdes), etc. Dans leur bonne volonté, les donateurs ont parfois quelque peu ignoré les besoins des victimes: l'un est venu porter un aspirateur de voiture, un autre une vieille paire de patins!

Lancée voici une semaine, la collecte devrait s'accélérer dans les prochains jours pour normalement prendre fin vendredi. Un local a été gracieusement mis à la disposition des organisateurs, au centre commercial Val Royal, à l'intersection des rues O'Brien et Poirier, à Saint-Laurent. Il est ouvert tous les soirs du lundi au jeudi, de six à neuf.

Un groupe de scouts vietnamiens a travaillé chaque jour à faire du tri, se souvenant qu'ils ont eux-mêmes bénéficié de ce type d'aide dans un passé récent. «Ils ont une sorte de sympathie du malheur», constate Antoine Cerralbo, un autre responsable du projet.

Quand tout sera prêt, la compa-

gnie El Al emportera les caisses vers Jérusalem, où l'organisation soeur remettra le chargement à un groupe libanais. On trouverait un peu délicat d'apporter la marchandise directement, alors que l'armée israélienne envahissait le pays il y a à peine quelques semaines.

Jusqu'à présent, personne de la communauté juive locale n'a protesté contre cette aide aux victimes arabes. Au contraire, les promoteurs comptent approcher un certain nombre de manufacturiers et d'exportateurs au cours des prochains jours pour susciter des dons, de quelque religion ou race qu'ils soient. «Dans une guerre, il n'y a jamais de gagnant. Tout le monde perd», conclut M. Graub.

Saint-Donat: des citoyens dénoncent leur conseil qui pollue le lac Ouareau

■ Des citoyens de Saint-Donat, un village des Laurentides, au nord de Montréal, vont manifester en force, aujourd'hui, pour exercer des pressions sur leur conseil municipal afin que celui-ci cesse de rejeter les eaux impures du dépotoir régional directement dans l'eau du lac Ouareau.

JEAN-PIERRE BONHOMME

Les citoyens inquiets font valoir que le conseil de Saint-Donat a fait fi d'une directive émise le 27 octobre dernier par le directeur régional de Montréal du ministère de l'Environnement du Québec, M. Florent Poirier. Le directeur régional reconnaît à ce moment-là, dans une lettre au secrétaire municipal, M. Jules Saint-Georges, que la municipalité rejetait, dans l'environnement, «des eaux de lixiviation — les eaux qui

s'échappent du dépotoir — au-delà des normes prescrites à l'article 30 du règlement relatif à la gestion des déchets solides». Il prescrit cette municipalité d'installer immédiatement un système permettant le captage complet des eaux de rejet et le traitement, par bassins d'oxydation, de celles-ci.

Dépotoir régional

Le porte-parole des citoyens de Saint-Donat, Mme Pierrette Cailloux, a rappelé que le conseil municipal a accepté, il y a deux ans, malgré l'opposition de l'Association des résidents du lac Ouareau, de transformer son dépotoir municipal en dépotoir régional. Il s'agissait d'accueillir une «entreprise» devant apporter des revenus à la municipalité! Les résidents faisaient remarquer à ce moment-là, pour leur part, que le dépotoir de Saint-Donat était situé à une distance beaucoup trop faible de la rivière Ouareau — celle-ci se jette dans le lac du même nom — pour que l'impact sur la qualité de l'eau soit négligeable.

Les déchets s'accumulent maintenant en ce lieu en provenance aussi lointaine que de Sainte-Agathe et à un rythme beaucoup plus rapide que prévu. A tel point que l'association des résidents craint de voir son village désigné comme «le dépotoir des Laurentides». Elle craint également que la construction d'une nouvelle usine de filtration de l'eau, promise par les autorités municipales, ne puisse être réalisée à court terme. Et pendant ce temps, souligne-t-elle encore, les citoyens font face à «la prolifération d'algues et à une baisse radicale de la qualité de l'eau du lac».

La manifestation des citoyens doit se dérouler ce matin au dépotoir même, situé à la jonction des routes 125 et 329.

La «Pompelitta»

Nos historiens de théâtre affirment d'une seule voix que de 1890 à 1900, Montréal fut une véritable ruche du point de vue de l'activité théâtrale. Les salles et les troupes de théâtre se multipliaient, manifestant une vie débordante. Tous les spectacles n'étaient pas d'égal qualité, il va sans dire. Les comédies burlesques, les variétés, voire même une certaine forme de cirque, occupaient une place importante sur les scènes montréalaises, centres d'attraction pour un public toujours croissant. C'est à la suite de certains abus qu'a surgit en haut lieu la réaction contre ce qu'on appelait alors le «mauvais théâtre». Ce fut lui qui, en fin de compte, chassa le bon... Mais tel n'est pas aujourd'hui notre propos.

Donc, vers la mi-février 1894, le Théâtre Français annonçait dans LA PRESSE la venue prochaine d'une certaine demoiselle Qualitz (sans doute Américaine), grande spécialiste de la Pompelitta, composée par elle-même, sur une mélodie de M. W.W. Furst (...).

Soucieux de renseigner complètement ses lecteurs, le rédacteur anonyme décrit non seulement la danse, mais aussi le costume de la danseuse qui, à ses yeux, est une «merveille». Voyons plutôt:

«Cette danse, écrit-il, représente la tarantule combattant le pompellot, mouche de l'Amérique du Sud, seule mouche dont cette araignée ait peur et qui seule peut la tuer d'une piqûre. Si pourtant l'araignée se donne du mouvement et vient transpirer, le poison ressort du corps et rend la vie à la blessée.» C'est simple, mais il fallait y penser!

Et voici un aperçu de la «merveille» telle que l'a vue notre rédacteur:

«Le corsage est celui d'une bayadère; sur ce corsage en satin rose sont (disposées) des appliques de pierres du Rhin sur argent; les appliques de la poitrine contiennent 125 pierres chaque (sic).

«Le corsage coupé bas est entou-

ré d'une ceinture cousue de pierres. Les maillots apparents entre le corsage et la ceinture donnent une idée des mouvements ondulants du corps.

«La jupe qui arrive aux genoux est en toile de soie blanche et contient mille pierres.

«Le tablier étroit formant pendant de la ceinture est une masse compacte de bijoux au milieu de laquelle se trouve un croissant contenant 150 pierres. Les bras et les chevilles de la danseuse sont entourés de bracelets contenant chacun 180 pierres. Sur sa tête est un diadème contenant 300 pierres. Le coût total du costume dépasse \$9,000; éclairé à la lumière oxydrique (...?), le coup d'œil du costume ainsi que de la danseuse est d'un effet saisissant.»

Oui, sans doute; mais ici, tout de même, une question vient d'elle-même à l'esprit: avec cette charge de pierres sur le dos, comment la pauvre danseuse pouvait-elle esquisser un seul pas de sa Pompelitta?

Les Témoins de Jéhovah croissent de 10% par année

■ QUÉBEC (PC) — Ils étaient 7,000 en fin de semaine au Collège de Québec à célébrer leur foi alors que les Québécois profitait de cette fin de semaine de canicule.

Parmi eux, c'est-à-dire des Témoins de Jéhovah, d'ex-religieux et religieuses qui ont tourné le dos à la religion catholique.

Marielle Bernier a passé 14 ans au sein de la congrégation des Soeurs de l'Enfant-Jésus avant de constater qu'elle n'était pas à sa place.

«Je suis entrée chez les religieuses parce que je voulais servir Dieu. J'avais 18 ans, et j'étais tout feu tout flamme pour ma vocation.»

Il lui a fallu cinq mois, on était alors dans les années soixante, avant d'obtenir la permission de quitter les ordres.

Soeur Marie-Alice a repris ses habits de rue et est redevenue Marielle Bernier. Elle a 52 ans aujourd'hui.

Pourquoi une «soeur» quitte-t-elle sa communauté, surtout si elle croit toujours en ses principes moraux? Parce que je ne pouvais réaliser mon but qui était de servir Dieu, répond-elle.

Plusieurs années plus tard, une jeune fille de 17 ans la «recrute» en lui faisant découvrir la Bible.

Remords d'ex-religieuse

«C'est incroyable, après toutes ces années comme religieuse, je connaissais pas la Bible, je ne l'avais jamais lue. J'avais même pris le contraire.»

Elle ne cache pas sa conversion fut difficile, car «j'avais peur de me réembarquer dans quelque chose pour 14 ans encore». Une de ses sœurs, supérieure générale d'une communauté, encaisse mal le coup et lui lance: «Ah, non, pas les Témoins de Jéhovah.»

L'histoire d'Aline Béland, 35 ans, ressemble un peu à cela, excepté qu'elle n'a fait qu'un court

passage de 15 mois chez les soeurs disciples du Divin-Maitre, une congrégation italienne de Montréal.

«Je pensais mener une meilleure vie de chrétienne en me retirant du monde, car il s'agit d'une communauté semi-clôturée. Comme ma famille était très religieuse, ce genre de vie était placé sur un piédestal.»

Elle quitte, se marie, s'occupe de pastorale et de cours de préparation au mariage.

Si elle s'est convertie aux Témoins de Jéhovah, c'est qu'elle y trouve l'encadrement, la «direction» dont elle a besoin dans sa foi.

Progression de 10 p.c.

«Bien qu'ils soient tenus de témoigner de leur foi en faisant du porte-à-porte, les Québécois en savent quelque chose, qu'ils refusent les transfusions sanguines, se tiennent éloignés de toute activité politique (en attendant le gouvernement de Dieu) et aiment des principes de vie très sévères car inspirés de la Bible, ils continuent d'attirer des adeptes.»

Selon David Spaine, le mouvement progresse de 10 p.c. par année et on dénombre entre 10,000 et 12,000 Témoins au Québec. Selon lui, 30 p.c. des nouveaux membres sont moins de 30 ans.

«Les jeunes cherchent des réponses franches et claires et ils les trouvent dans la Bible», d'expliquer David.

Cette organisation religieuse se finance à partir des contributions volontaires et M. Spaine avoue «on n'a pas de problèmes à ce chapitre», une affirmation que lui envoient certainement plusieurs curés de paroisse.

Samedi, entre 150 et 200 adultes se sont immergés dans l'eau au Collège de Québec, non pas pour fuir la chaleur, mais pour plonger dans une nouvelle vie.

Des employés modèles

■ QUÉBEC (PC) — Les Témoins de Jéhovah sont sans doute des employés modèles.

Ils acceptent d'adhérer aux syndicats quand ils n'ont pas le choix, mais ils observent alors une stricte neutralité, ce qui, croient-ils, favorise les relations avec les employeurs.

«Saint-Pierre a dit: esclaves obéissez à vos maîtres», d'expliquer David Spaine, responsable de la région de Montréal Sud pour les Témoins de Jéhovah.

Or, comme les Témoins vivent de la parole de Dieu, cela implique qu'ils se doivent de fournir une grosse journée de travail.

«La Bible dit qu'il faut contenter nos patrons, même s'ils ne sont pas toujours raisonnables», ajoute M. Spaine.



«SPOKEN ENGLISH» L'ANGLAIS PARLE

POUR CEUX QUI DÉSIRENT:

- Apprendre l'anglais de tous les jours
- Perfectionner leurs connaissances de l'anglais parlé
- Le parler plus couramment et avec plus de souplesse
- Se sentir plus à l'aise en le parlant

PETITS GROUPES (5 à 7 participants)

5 à 7 participants par niveau — MAXIMUM à tous les niveaux. Conversation dirigée par des moniteurs qualifiés d'expression anglaise.

SANS GRAMMAIRE

- Accent mis sur la conversation courante
- Adaptée selon les besoins de chaque niveau
- Corrections nécessaires appliquées selon le contexte des phrases utilisées

SESSION SEMI-INTENSIVE

ADULTES

* 3 SEMAINES (4 fois par semaine lundi à jeudi)

MATIN ou APRÈS-MIDI ou SOIR
10h - 12h30 13h15 - 15h45 18h15 - 20h45

ADOLESCENTS

* 3 SEMAINES (4 fois par semaine lundi à jeudi)

MATIN ou APRÈS-MIDI
10h00 - 12h30 13h15 - 15h45

FRAIS DE LA SESSION \$165

(tout compris) déductible d'impôt concernant inscriptions faites du 19 au 24 juillet inclusivement.

Entrevue de classement et inscription sur rendez-vous seulement.

* Toute séance manquée peut être reprise.

Pour autres renseignements, composez: 844-9396

CCFA

LE CENTRE DE CONVERSATION FRANÇAISE ET ANGLAISE CCFA INC.

Fondé en 1969

(Situé en face de l'université McGill)

Reconnu par le ministère de l'Éducation

ACTUALITÉS D'HIER

Cyrille Felteau

(collaboration spéciale)

Connaissez-vous la danse connue — ou plutôt inconne — sous le nom de la «Pompelitta»? Non? Eh bien moi non plus! Mais comme, par hasard, j'ai lu dans LA PRESSE du 13 février 1894 une description détaillée de cette danse pour le moins originale, je vais pouvoir éclairer votre lanterne à ce sujet. (Déjà, en ce temps-là, on en apprenait tous les jours en lisant LA PRESSE, ce n'est pas pour rien que dès ses débuts, LA PRESSE s'attribuait le titre «d'université du peuple»...)

Nos historiens de théâtre affirment d'une seule voix que de 1890 à 1900, Montréal fut une véritable ruche du point de vue de l'activité théâtrale. Les salles et les troupes de théâtre se multipliaient, manifestant une vie débordante. Tous les spectacles n'étaient pas d'égale qualité, il va sans dire. Les comédies burlesques, les variétés, voire même une certaine forme de cirque, occupaient une place importante sur les scènes montréalaises, centres d'attraction pour un public toujours croissant. C'est à la suite de certains abus qu'a surgit en haut lieu la réaction contre ce qu'on appelait alors le «mauvais théâtre». Ce fut lui qui, en fin de compte, chassa le bon... Mais tel n'est pas aujourd'hui notre propos.

Donc, vers la mi-février 1894, le Théâtre Français annonçait dans LA PRESSE la venue prochaine d'une certaine demoiselle Qualitz (sans doute Américaine), grande spécialiste de la Pompelitta, composée par elle-même, sur une mél

ÉDITORIAL

Le vrai défi de George Shultz

M. George Shultz est un prototype. Président de Bechtel, la grande entreprise de San Francisco, spécialiste des projets gigantesques, c'est un capitaine d'industrie du plus haut calibre. Dans un gouvernement d'affaires et d'hommes d'affaires comme celui que dirige le président Reagan, ces détails ont de l'importance. C'est un homme instruit, qui a fréquenté les grandes écoles. Il a aussi une vaste expérience des affaires publiques. Il a servi sous le président Nixon, à titre de secrétaire au Trésor et au Travail, sans être atteint par les éclaboussures qui ont terni une période plutôt noire de l'histoire politique.

L'examen d'entrée qu'il a dû passer devant le Sénat relève de la pure formalité. Personne n'a jamais douté que sa nomination serait confirmée.

Ce rite quasi religieux a toutefois permis au nouveau secrétaire d'État d'expliquer la nature de son dessein comme responsable de la conduite de la politique étrangère. Car un gouvernement doit avoir une politique extérieure. Beaucoup d'États, et non des moindres, n'en ont pas, même s'ils font mine d'avoir réponse à tout. Les États-Unis, sollicités par tant de théâtres, peuvent difficilement se passer d'une politique étrangère.

La nomination de M. Shultz en juin a immédiatement suscité une première grande interrogation. Que va-t-il vouloir faire au Moyen-Orient, en proie de nouveau à de graves perturbations?

La question était posée avec une pointe d'angoisse par les partisans d'Israël, le nouveau secrétaire d'État, contrairement à son prédécesseur, étant tenu pour passablement tiède vis-à-vis de l'État juif, perpétuellement en grandes manœuvres. On a dit que les liens de M. Shultz avec Bechtel, qui compte l'Arabie Saoudite parmi ses clients, colorait les vues du nouveau secrétaire d'État. Quand un sénateur a cru devoir se permettre quelques insinuations à ce sujet, M. Shultz a répondu avec l'accent de l'indignation.

Les préventions de Jérusalem sont néanmoins fondées, s'il est vrai, comme le prétend le correspondant du *Los Angeles Times* à Washington que Shultz a été écarté en 1981 à la demande du lobby juif. Sa nomination signe le recul de l'influence d'Israël après les malheureux événements du Liban et quelques autres déboires.

Au Sénat M. Shultz a dit qu'il ferait de son mieux pour ramener la paix au Moyen-Orient. Que pouvait-il dire d'autre. Affirmant que les États-Unis ne vont pas lâcher Israël, il prêche le réalisme, admet que l'OLP n'est pas à écarter d'emblée quand on parle de négociations, pourvu que cette organisation abandonne ses méthodes violentes.

Même si M. Shultz est un exécuteur de génie, doué d'un sens inné de l'esprit d'équipe, d'une loyauté parfaite à l'égard de son chef il ne peut appliquer qu'une politique voulu par nul autre que le président. Or, quelles sont les vues du président sur le rôle des États-Unis dans le monde? Voilà ce qu'il faudra enfin savoir.

M. Shultz, qui servit sous M. Nixon, donna des preuves fort tangibles de sa fidélité à son chef. Il était en désaccord avec le président en 1971 quand celui-ci se résolut à imposer le contrôle des salaires et des prix. Quand la ferme décision de M. Nixon fut connue, M. Shultz la défendit énergiquement.

L'Europe est un autre dossier compliqué. La Communauté européenne n'accepte pas les interdits prononcés par l'administration Reagan à l'encontre des rapports commerciaux et industriels avec l'URSS. Même si le nouveau secrétaire d'État pense comme la Chambre de commerce des États-Unis que la politique américaine en l'espèce est maladroite, il n'en laisse rien paraître dans son témoignage devant le Sénat.

Que veut un président dépourvu de grands desseins en politique étrangère? Le vrai défi de M. Shultz sera de le deviner.

Guy CORMIER

Mirabel: vers une solution réaliste

Si la solution au problème de Mirabel était facile, il y a longtemps que Jean-Luc Pépin l'aurait trouvée et annoncée. Mais il n'existe pas de formule miracle pour relancer l'aéroport international, surtout en période de récession. Alors pourquoi tant d'intervenants dans ce dossier ont-ils tendance à rejeter sur le ministre des Transports la cause de leur déception, de leur impatience?

C'est que le ministre a souvent promis à beaucoup de groupes que le gouvernement ferait connaître une décision à brève échéance. Le moment venu de se prononcer, il déclarait d'autres délais. Il s'était finalement engagé à rendre une réponse à la mi-juin. Nouveau retard. Ces atermoiements finissent par exaspérer ses propres collègues libéraux dont plusieurs sont eux-mêmes interpellés par des municipalités et des groupes de citoyens au sujet de l'avenir de Dorval et Mirabel. Comme le verdict ne vient toujours pas, ils finissent par croire et dire que M. Pépin s'abstiendra de statuer dans cette affaire avant de quitter le portefeuille des Transports. Ce qui laisse présager un remaniement ministériel dans un proche avenir.

Ces jours derniers, pourtant, des rumeurs et des indications sérieuses annoncent que le conseil des ministres se penche sur une hypothèse de solution. Celle-ci, qui serait communiquée après la session, repose sur quelques évidences et fait appel au réalisme. Dorval conserverait à toutes fins utiles sa vocation actuelle et le gouvernement s'efforcerait de faire de Mirabel, en plus de l'aéroport international qu'il est déjà, un grand centre de réception, d'expédition et de transit des marchandises destinées au Canada et au nord-est des États-Unis. Diverses mesures seraient prises en vue d'accroître le trafic aérien à Mirabel, non pas de manière artificielle, mais en vue de répondre à des besoins bien définis.

Cette formule, qui avait déjà été envisagée lors de la construction de l'aéroport international, est simple et réaliste. Mais elle n'est pas facile. Elle exigera, si elle est retenue, des efforts de concertation, d'abord entre les pouvoirs politiques, ensuite entre le secteur public et le secteur privé; elle obligera le ministère et la Commission des transports à faire preuve d'initiative, d'imagination et d'innovation, ce qui n'est pas toujours leur principale caractéristique.

Mais c'est aussi une solution plus saine parce qu'elle écarte toutes ces propositions ineptes ou bizarres suivant lesquelles le salut de Mirabel devait passer par la réduction de Dorval. Un tel projet, qui entraînerait naturellement le parachèvement de l'autoroute 13, nécessiterait plus d'efforts et, à court terme, plus de risques. Mais c'est un pari raisonnable pour l'avenir. Et ça vaut mieux que de cultiver des radis sur l'une des pistes de Mirabel que M. Pépin, dans un accès de mélancolie, songeait à fermer par souci d'économie...

Michel ROY

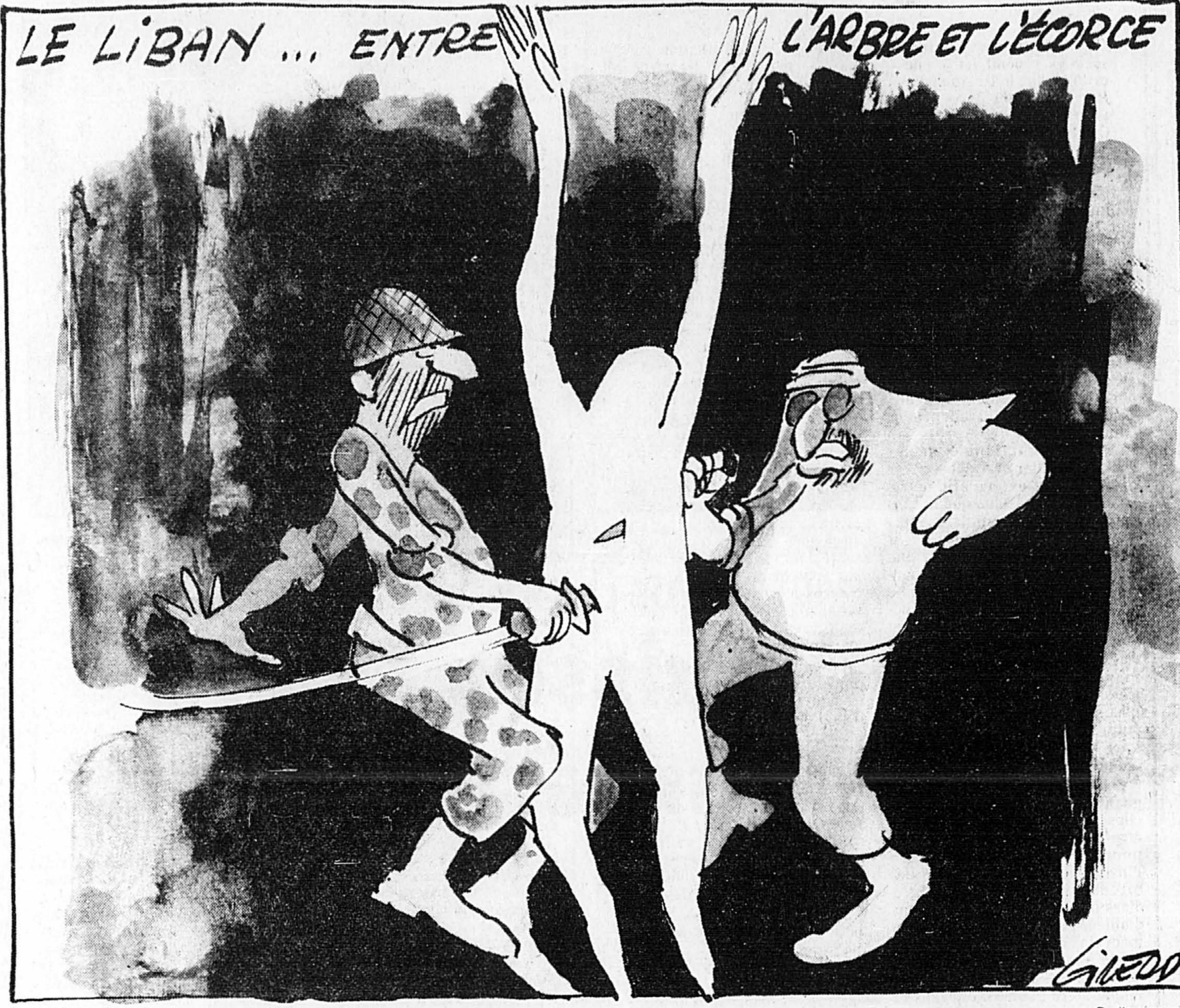
PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef



Droits réservés



Ivan Guay

Il y a une situation d'urgence nationale

(Collaboration spéciale)

Le Canada s'enfonce inexorablement dans une récession majeure. Celle-ci causera à l'économie des dommages que le pays ne pourra pas réparer de si tôt. Il y a donc une situation d'urgence nationale. Le temps n'est plus aux querelles politiques, qui divisent les énergies, mais aux actes concrets de collaboration économique. Parmi ces actes concrets, il faut compter les analyses sérieuses susceptibles d'apporter des éléments de solution à la dépression actuelle.

Bien sûr, toutes les périodes de crise engendrent des charlatans de tout acabit. Leurs solutions sont d'autant plus périlleuses qu'elles sont simplistes, c'est-à-dire qu'elles ne tiennent pas compte de facteurs multiples et complexes qui annulent la portée de leurs solutions présumées efficaces. Il y a en outre des solutions qui furent relativement efficaces dans le passé mais ne le sont plus aujourd'hui, parce que les conditions économiques ont changé. Bref, il est essentiel de ne pas adopter de solutions sans les analyser à fond, sous peine d'aggraver la situation au lieu de l'améliorer.

Malheureusement les gouvernements cherchent toujours des solutions de facilité, lesquelles font disparaître les symptômes mais non les causes du malaise économique ou social. C'est pourquoi celui-ci repart avec plus de virulence quelque temps plus tard. C'est ce qui est arrivé avec le contrôle des prix et des salaires qui a duré trois ans, soit de la fin de 1975 à la fin de 1978. Or, deux ans à peine après la fin des contrôles, l'inflation était remontée au niveau initial. La raison est bien connue: les contrôles ne sont pas un véritable mécanisme économique mais seulement une mesure de police dont l'effet psychologique est temporaire. De même que la police n'a jamais supprimé le crime, les contrôles n'ont jamais supprimé l'inflation. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille supprimer la police.

En l'occurrence, les contrôles ne sont qu'une mesure extrême qui place l'économie «aux arrêts» et peut permettre, pendant cette période, de corriger certaines de ses carences. Hélas! l'expérience a démontré que la période des contrôles ne servait pas à la «réhabilitation» de l'économie, car les gouvernements n'en prennent pas l'initiative. Au contraire, les gouvernements, par

leurs politiques économiques, fiscales et monétaires, agravaient la situation et faisaient de l'économie un «récidiviste» de l'inflation.

On peut alors se demander pourquoi l'inflation aux États-Unis a baissé considérablement (la moitié de celle du Canada) alors que le gouvernement américain pratique la même politique monétariste de restriction du crédit par des taux d'intérêt très élevés. Il y a plusieurs facteurs qui expliquent cette apparente contradiction. D'abord, en dépit du fait que les USA ont donné naissance à la plupart des multinationales, la concurrence des entreprises y est plus vive, à la fois par le très grand nombre de petites et moyennes entreprises et par l'ampleur du marché intérieur. Au contraire le Canada a un marché intérieur dix fois plus petit et doit compter pour 25 pour cent de sa production sur les marchés extérieurs.

En outre, la structure des prix est beaucoup moins rigide aux USA qu'au Canada. C'est surtout évident en agriculture où les prix peuvent plus facilement fluctuer, alors qu'au Canada les multiples prix de soutien et les contingements de toutes sortes font que les prix peuvent monter mais rarement baisser. Les coûts de production, y compris le salaire minimum, sont aussi plus bas aux USA, par suite d'une productivité plus élevée et d'une économie d'échelle. De plus le fardeau fiscal et la réglementation des entreprises sont moins lourds aux USA qu'au Canada. D'ailleurs cette plus grande liberté des entreprises est illustrée par le fait que 21 banques ont fait faillite aux USA dans les premiers six mois de cette année seulement. Il n'est donc pas étonnant qu'en période de récession une plus vive concurrence ait fait baisser les prix aux USA, alors qu'au Canada une structure de prix rigide et une plus grande syndicalisation des entreprises aient au contraire fait monter les prix.

Mais cela n'est qu'un aspect de la question. On ne doit pas oublier que la plupart des politiques économiques du fédéral ont contribué à aggraver considérablement l'inflation et la récession. D'abord, la politique énergétique énoncée dans le premier budget MacEachen en 1980, non

seulement haussait les prix du pétrole et du gaz mais surtout réduisait la participation des capitaux étrangers dans l'industrie pétrolière. La mise en oeuvre de ce nationalisme économique puéril provoqua un exode de capitaux d'environ \$10 milliards en 1981 seulement. Sans compter que cette politique tarissait la principale source d'investissements étrangers au Canada et accroissait le déficit de la balance des paiements.

Mais ce n'est pas tout. Les déficits accumulés par le fédéral et les provinces depuis dix ans ont été tels qu'ils ont forcé ces gouvernements à emprunter massivement à l'étranger et à affaiblir ainsi la valeur du dollar. Il n'est donc pas étonnant que cet endettement croisse deux fois plus vite que l'inflation. C'est pourquoi il est illusoire de penser que le blocage des prix et des salaires bloquerait l'inflation. D'autant plus que les prix du pétrole et de tous les produits importés, outre les taux d'intérêt sur les emprunts à l'étranger, ne peuvent pas être soumis au contrôle des prix. D'ailleurs, le Canada a dû emprunter plus de \$20 milliards l'an dernier pour payer seulement ses déficits.

Pour ailleurs, le seul contrôle des prix et des salaires ne contribuerait même pas à réduire de façon suffisante les taux d'intérêt au pays. Les entreprises, par suite de leur sous-capitalisation anormale depuis quelques années, ont de tels besoins de liquidités qu'elles exercent une pression à la hausse très forte sur les marchés financiers. Ceux-ci ont dû leur prêter la somme colossale de près de \$75 milliards l'an dernier seulement.

Pour réduire l'inflation et surtout relancer l'économie, il est évident qu'il faut moins un contrôle des prix et des salaires que des mesures pour restructurer l'économie. Il faut ainsi dans l'immédiat encourager les investissements directs dans les entreprises, à la fois pour en réduire la sous-capitalisation et pour en accroître la productivité par la modernisation de leurs équipements. Il faut donc abolir les impôts sur les dividendes réinvestis, sur les gains de capital réalisés sur des actions canadiennes, sur l'épargne-actions, etc. Et pour attirer les capitaux étrangers nécessaires, il faut abolir FIRA, le nationalisme énergétique, etc. Bref, il n'y a pas de recours dans la lutte à la stagflation.

POINT DE VUE

La colère des restaurateurs

Président de l'Association des restaurateurs du Québec, l'auteur exprime ici la réaction de ses collègues à la loi autorisant les consommateurs à apporter leur alcool dans les établissements.

Pourquoi les restaurateurs sont-ils en colère? Le consommateur doit répondre à des normes très restrictives pour l'obtention d'un permis d'alcool. Le détenteur de permis doit être exempt de tout casier judiciaire au cours des cinq années précédant la demande de permis et l'établissement dans lequel sera servi cet alcool doit répondre à de multiples règlements de construction, de sécurité, d'hygiène, de normes strictes sur l'achat et l'entreposage des alcools, de règlements concernant les jus et les heures d'exploitation et de fermeture, etc.

Le restaurateur licencié est également gardien de l'ordre, puisque la vente de boissons alcoolisées aux mineurs est interdite et que la consommation d'alcool par un adulte ne doit pas dépasser un niveau raisonnable.

Pourquoi le consommateur doit-il payer son alcool plus cher dans un établissement licencié? Peu de gens savent que le détenteur de permis paie une surtaxe de 5% à l'achat de boissons alcoolisées. Donc, dès le départ, il existe une différence entre le prix que paiera le restaurateur et le consommateur pour les mêmes produits. A cette surtaxe, il faut ajouter les coûts des permis et diverses licences, de l'entreposage, de la livraison, de la formation du personnel, de la verrerie, de la tenue d'inventaire et, évidemment, la taxe de 10% que vous, consommateurs, avez à payer lorsque vous achetez des boissons alcooliques dans un de nos établissements.

Le détenteur qui ne bénéficie, en plus, d'aucun escompte sur le volume acheté, ne peut et ne pourra jamais être compétitif avec le consommateur qui achète directement des produits alcoolisés.

La loi 67 rendra également inopérants la plupart des règlements régissant les détenteurs de permis: Qui va intervenir si un mineur consomme de la boisson achetée en dehors du restaurant? Qui va intervenir si la boisson alcoolique ne parvient pas directement de la Société des alcools du Québec? Qui va intervenir si elle est consommée après les heures réglementaires de fermeture?

Il existe plusieurs types de restaurants offrant des menus à des coûts et des prix différents. Alors que la marge des profits est plus grande dans les établissements de type «fast food», le restaurateur conventionnel doit pour demeurer compétitif, vendre en se contentant de profits très bas. La vente de boissons alcooliques est le seul moyen dont il dispose pour équilibrer ses revenus.

Laisser la consommation libre entraînera, à moyen terme, une augmentation du prix des repas et une diminution de la qualité de ceux-ci.

Nous avons, au Québec, la réputation d'une cuisine soignée et les restaurateurs sont tenus d'entreposer des vins dont la variété et la sélection correspondent à l'image de marque que nous projettions. Les restaurateurs ont été les pionniers dans l'initiation du public à l'art de déguster le vin à table.

Ce nouveau règlement est donc une menace sérieuse pour l'avenir de la restauration au Québec, l'assurance d'une partie de revenus pour le gouvernement et une augmentation du coût des repas offerts au consommateur, puisque le restaurateur devra se résoudre à cette mesure pour équilibrer ses revenus.

Nous demandons au gouvernement du Québec, l'imposition d'un moratoire avant le 23 juillet et l'abrogation du 21ème paragraphe de l'article 91.1 de la loi 67.

Claude-F. BLANCHE
Président
Association des Restaurateurs du Québec

RÉPLIQUE

L'État et le médecin en régions éloignées

Le ministre des Affaires sociales répond ici à une critique que le Dr Augustin Roy, président de la Corporation des médecins du Québec, formulait dans cette page, le 2 juillet dernier.

J'ai regretté le ton et l'aspect pamphlétaire du texte commis par M. Augustin Roy, président de la Corporation des médecins dans ces pages la semaine dernière.

P.-MARC JOHNSON

L'auteur prend prétexte du pouvoir spécifique et limité accordé au gouvernement sur la répartition géographique des médecins par une loi adoptée à l'unanimité des élus à l'Assemblée nationale en décembre dernier. Le pouvoir est présentement exercé afin de répondre à des besoins que la Corporation n'a su combler depuis une décennie - que son président en parle. Il vise à rétablir une notion de marché pour les nouveaux diplômés, en créant une désincitation financière temporaire à l'établissement en centres urbains déjà bien pourvus en médecins et des incitatifs permanents pour celles et ceux s'établissant dans les régions en pénurie, tout en reconduisant le statu quo sur le reste du territoire ainsi que pour les médecins déjà en pratique.

Ces politiques ne sont contraintes que dans la mesure où elles impliquent un choix peut-être difficile mais qui correspond à la situation d'avant l'institution d'un régime à débiteur unique (la Régie d'assurance-maladie), et qu'ont d'ailleurs connue des milliers de médecins diplômés il y a plus de douze ans; par ailleurs elles viennent malgré un contexte économique lourd pour les citoyens et l'Etat, à mettre en place des éléments concrets de solution à un problème que les collectivités régionales, qui paient les mêmes impôts que les résidents des grands centres urbains, sont en droit d'exiger que l'Etat y réponde. Quant au président de la Corporation, candidat défait aux élections générales de 1981, il avait commis un autre article proposant qu'OBLIGATION soit faite aux nouveaux diplômés de pratiquer en régions éloignées! On comprendra que les expressions de «sauvage, injuste, discriminatoire et odieux» utilisées par M. Augustin Roy dénotent une incohérence remarquée ici comme dans quelques autres dossiers.

Le Québec, comme de nombreuses sociétés développées, connaît une crise économique qui génère et continuera de générer des bouleversements importants atteignant toutes les couches de la société et notamment les plus fragiles. Il n'y a plus de statu quo, ni pour les jeunes qui désespèrent de trouver un emploi, ni pour les couples à revenu moyen qui paient deux fois le montant d'hypothèque qu'ils versaient auparavant. Il n'y a plus de statu quo également pour les personnes âgées qui subissent brutalement l'inflation, ou pour les petites entreprises (ou ceux qui ont un revenu d'entreprise comme les médecins en pratique privée) qui doivent subir les contraintes de coûts avec une diminution de leur pouvoir d'achat ou de leurs profits. Cette période que nous traversons oblige aussi un Etat-providence devenu quelque peu pléthorique à se remettre en cause puisque, ultimement, il puise dans les goussets de tous depuis vingt ans pour se

maintenir. La profession médicale n'est pas ici à l'abri de ce qui est essentiellement le CHANGEMENT.

Si nous voulons comme société préserver l'essentiel de ce que nous nous sommes donné comme instruments collectifs d'amélioration du bien-être individuel (dans l'éducation, la santé, les services sociaux et les institutions qui nous ressemblent), il faut donc accepter la réalité du changement. Celui qui nous atteint tous dans nos habitudes ou dans ce que nous prenons pour acquis. Mais le changement aussi dans la façon d'apporter, en période qui n'est plus d'abondance, des solutions aux problèmes qui persistent. C'est vrai pour l'Etat, pour les citoyens, pour l'économie comme pour les structures et les rapports entre les groupes.

Dans ce qu'il faut préserver et c'est un choix que je crois partagé par la majorité très grande au Québec — il y a un système de santé dont l'excellence ne repose pas seulement sur les principes d'accès universelle et gratuite, mais aussi sur la qualité des professionnels qui en sont les artisans premiers.

Les contraintes budgétaires dans le système hospitalier, qui ne sauraient être imposées au-delà d'une limite qui sera bientôt atteinte, ont bouleversé des habitudes chez les professionnels de la santé. Elles ont aussi généré de l'insatisfaction et des frustrations dont certaines sont intrinsèques à tout changement et d'autres reliées à l'exclusion largement répandue du corps médical de l'administration du système et de ses établissements.

Souhaiter l'implication des collectivités médicales (Conseils de médecins et dentistes, Chefs de département, directeur de services professionnels), comme l'assure la loi 27, signifie non pas une volonté d'en faire des boucs émissaires, mais bien plutôt une volonté d'amener les professionnels à se «responsabiliser» collectivement au lieu de simplement subir le poids de l'organisation et de l'administration de leur environnement en établissement.

Ces changements devront permettre sans doute de répondre aux impératifs qui imposent les limites à nos ressources collectives; mais ils devront aussi amener la satisfaction qui découle d'une meilleure compréhension sur la réalité quotidienne vécue par les professionnels.

On peut voir dans ce que la réalité nous impose, une occasion de «se radicaliser par nécessité ou de combattre l'ennemi commun», ce que fait M. Augustin Roy en y entraînant l'institution qu'il préside. Mais ce n'est pas la grogne de certains, chez les médecins comme ailleurs dans la société, qui permettra de progresser sereinement.

On peut au contraire, sans attiser les préjugés et céder à la facilité des formules, s'attarder résolument à cette réflexion autour de l'essentiel et aux efforts partagés pour le préserver.

Les médecins pratiquent avec leurs mains, leur esprit et leur cœur et ne sont généralement pas dépourvus des qualités qui permettent de battre le changement. Les occasions de le démontrer ne manqueront pas.

Je suis convaincu que les médecins sauront relever leur partie de défis avec l'assurance sereine et le sens des responsabilités qui leur vient du rôle essentiel qu'ils jouent auprès de la collectivité tout entière.

Qu'on congédie M. Bouey

Le gouverneur de la Banque du Canada vient de proposer une générale solution à la crise économique actuelle: la baisse des salaires.

Une baisse des salaires accompagnée d'une baisse des prix peut aider à la relance économique, sauf qu'une telle baisse des salaires n'amène pas automatiquement une réduction des prix, pas plus qu'elle ne les limite, comme l'a démontré le contrôle des prix et des salaires imposé en 1975.

En fait, une baisse des salaires va entraîner une diminution du pouvoir d'achat des travailleurs et diminuer ainsi leur consommation. Le résultat

sera une augmentation des stocks et, évidemment, une nouvelle baisse de la production, d'où de nouvelles mises à pied et une augmentation du chômage.

Encore une fois, ce genre de panacée miracle frapperait plus durement les pauvres que les riches et l'on répétera qu'on ne peut rien y faire. La première décision à prendre pour relancer l'économie serait peut-être de congédier M. Bouey...

Jean-François
LACOURSIÈRE
Trois-Rivières

TRIBUNE LIBRE**Accepter nos scouts tels qu'ils sont**

Ce que des mots pris hors-contexte peuvent dire et faire croire!

Comment Mario Fontaine, dans son article paru le 5 juillet 1982, titré «Coq au vin et Cuvée des patriotes pour les descendants de Baden-Powell», peut-il affirmer que «l'image du scoutisme nuit à son expansion» quand notre membership est passé de quarante mille (40 000) en 1980-81 à quarante-trois mille (43 000) guides et scouts en 1981-82.

«La drogue et le sexe» (il manque l'alcool); mais bien sûr que ça existe. Nos jeunes sont ceux de la société, les nôtres, les vôtres, ce ne sont pas des êtres extra-terrestres. Ils vivent les problèmes de la jeunesse mondiale, mais le guidisme et le scoutisme qui véhiculent des valeurs leur offrent de vivre des aventures emballantes, de relever des défis.

Organisme bourgeois et urbain: nous faisons, à tous les paliers (unités, groupes, districts, fédération) des efforts surhumains pour ouvrir le mouvement à tous et le démocratiser; en gardant les coûts d'appartenance le plus bas possible, en intégrant les handicapés dans nos unités, en accueillant les différents groupes ethniques, etc. Nous suscitons l'implication des parents. Ceux-ci s'occupent avec des animateurs-adultes de gérer le mouvement au niveau local. Nous couvrons tout le territoire du Québec, milieux favorisés et défavorisés, villes grandes et petites, villages, coins isolés.

«De plus en plus populaire chez les plus jeunes»; mais si, c'est vrai. C'est aussi une de nos préoccupations constantes. Nous ne manquons pas de jeunes de quinze à dix-sept ans. Ce sont les adultes qui ont peur de venir les encadrer, les soutenir, les aider à bâtir des projets à leur mesure. Une de nos missions: démythifier l'adolescence auprès des adultes.

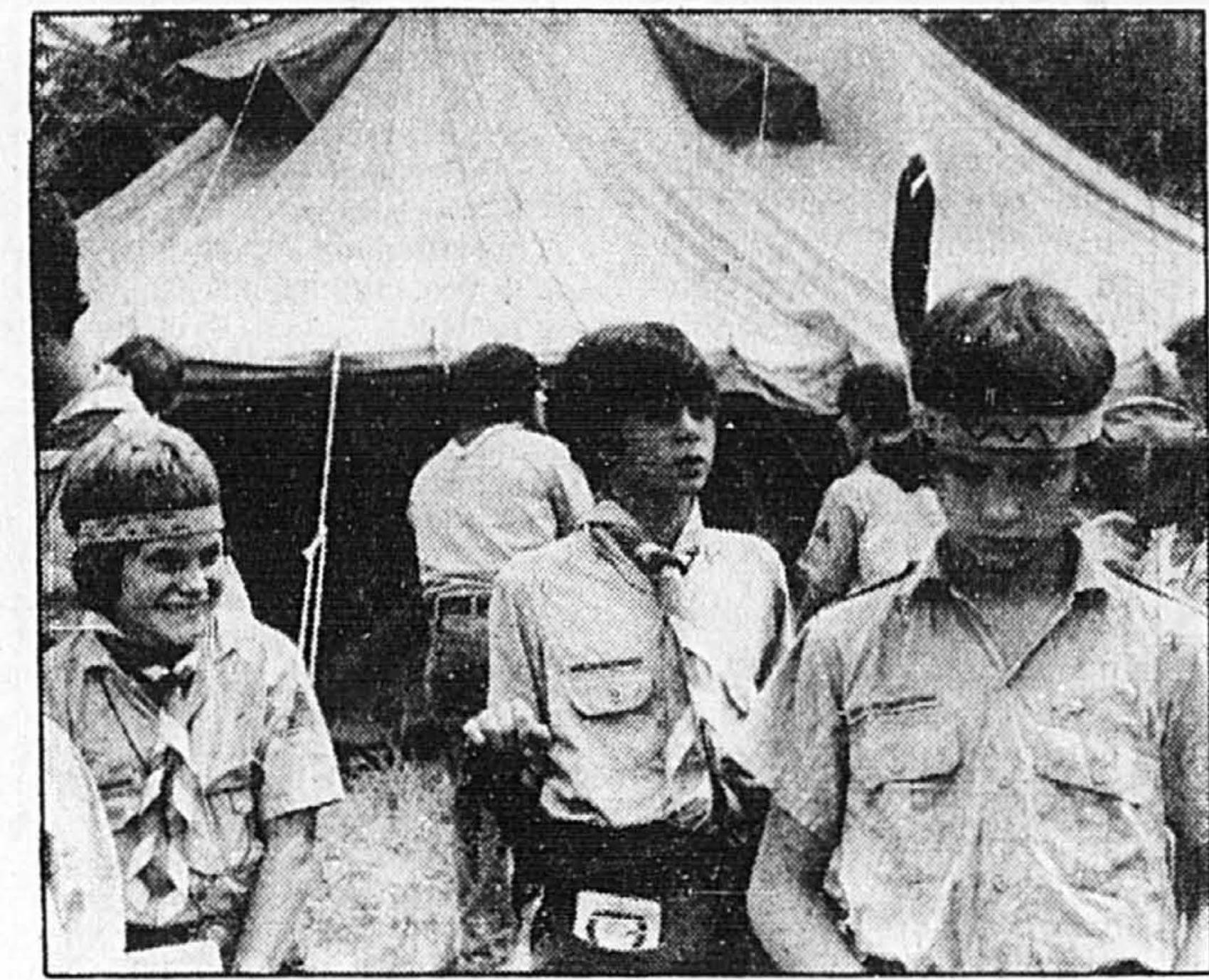
«Désguisement aussi classique qu'inéfficace»: l'uniforme est voulu par les jeunes: chemise, pantalon et foulard pour les scouts; chemise, jupe ou pantalon et foulard pour les guides. Qu'y a-t-il d'inéfficace? Culottes courtes l'été quand il fait beau

et chaud, pourquoi pas? Nous ne sommes pas «naïf».

Tous ces mots hors-contexte, je veux les remettre dans une juste perspective. Dans une conversation amicale avec des journalistes que je trouvais sympathiques et que j'avais invités aux agapes fraternelles du comité organisateur des fêtes du 75e anniversaire du scoutisme mondial, j'ai fait part de mes convictions profondes, de mon emballement pour ce mouvement auquel je participe depuis trente ans. J'ai voulu dire ce que nous étions. D'autres avaient déjà dit ce que nous avions été. J'ai parlé de nos préoccupations actuelles et de notre vision du futur.

Notre croyance dans le jeune nous rend optimistes pour l'avenir.

Nicole-T. MOIR
Commissaire
Fédération québécoise
du guidisme et
du scoutisme



L'image du scoutisme que présente votre journaliste Mario Fontaine dans LA PRESSE du lundi 5 juillet est celle d'une poignée de pseudo-animateurs nouvelle vague, grassement payés par le Haut-Commissariat à la Jeunesse et complètement inféodés aux structures socio-marxistes de la Fédération des scouts du Québec. Cette fédération ne représente plus belle lurette le véritable scoutisme de Baden Powell.

Je m'étonne que LA PRESSE n'aille pas voir ce qui se passe dans les vraies associations de scoutisme authentique, comme les Eclaireurs Baden Powell, par exemple, qui ont gardé au mouvement sa règle et ses traditions.

Il ne reste actuellement qu'une dizaine de milliers de scouts dans la «nouvelle» Fédération des scouts du Québec, et encore ces quelque 10 000 membres sont-ils, pour la plupart, des «pionniers» à chemise rouge issus de la pensée philosophique du socialiste François Lebouteux.

Qu'une employée permanente de la Fédération des scouts et guides du

Québec, Hélène Charest, admette elle-même qu'elle déteste le plein air et le camping, c'est un comble! Pourquoi n'a-t-elle pas la décence de démissionner? Que vient-elle faire dans un mouvement qui a pour base fondamentale le plein air et la vie des bois? Et que le père Ambroise Lafontaine se sente un peu «tapette de soeur» dans ce mouvement ne m'étonne guère quand on sait que tout son scoutisme s'est borné à faire des shows à la TV et à cotoyer les artistes de Radio-Canada. Tous ces gens et bien d'autres donnent une fausse image du scoutisme et il est temps que les médias cessent de leur accorder autant d'espace publicitaire. Ce n'est pas par hasard si plus de 50% des effectifs de la Boy Scout Association of Canada, Québec Council, sont des... francophones! Ces enfants et ces parents ont trouvé dans l'association anglaise ce que la Fédération des scouts du Québec ne leur fournit plus, c'est-à-dire la possibilité de faire du vrai scoutisme.

Ce n'est ni la culotte courte ni la discipline traditionnelle qui ont fait diminuer les effectifs du scoutisme; ce sont les élucubrations de ces animateurs-fonctionnaires de la Fédération des scouts du Québec qui, pour la majorité, n'ont jamais été scouts et qui n'ont pas su conserver au mouvement sa règle, ses principes et ses traditions. Les seuls vrais scouts sont ceux qui, fidèles à Baden Powell, n'ont pas eu peur de rester loyaux au mouvement. Les autres sont des fumistes qui se sont accaprés d'une fédération scoute jadis riche, loyale et florissante.

Bernard De THIONVILLE
Montréal

Je vous laisse la responsabilité de vos opinions. Cependant, les personnes rencontrées au cours du reportage ont toutes semblé très dévouées au mouvement. A noter que la légende de la photo accompagnant le texte indiquait que le scoutisme attrait de moins en moins d'adeptes. Il fallait en contrepartie lire que le mouvement en séduit de plus en plus, tel qu'indiqué dans le texte.

M.F.

Les automobilistes: de bonnes vaches à lait

Les compagnies d'assurance n'en ont pas fini d'abuser des automobilistes.

Après les augmentations explosives de 52% en 1981 et jusqu'à 25% en 1982, voilà que pour 1983, des dirigeants de l'industrie de l'assurance prédisent des augmentations encore importantes.

Somme tableau et autre coup dur à l'automobiliste déjà reconnu aussi dans beaucoup de milieux comme la vache à lait de nos gouvernements (10% d'augmentation de la taxe sur l'essence, 60% sur les droits d'immatriculation, 12% sur l'assurance automobile, 100% sur les taux de péage sur les autoroutes).

Fortement dénoncé comme un non-sens, le coût actuel des primes d'assurance est ni plus ni moins qu'une violation directe à ce que les assurés sont en droit de recevoir.

Le bon conducteur ne peut plus

supporter d'être pénalisé injustement à l'avantage du mauvais conducteur grâce à la tarification actuelle.

Quelle est vraiment la cause de cette pure inconscience qui permet de continuer la tarification actuelle à partir du lieu, de l'âge, du sexe, du statut civil, du type de voiture, etc...?

D'ailleurs, le surintendant des assurances pour le Québec, monsieur Jacques Roy, dénonce vigoureusement le coût actuel des primes d'assurance, exige une baisse appréciable et réclame une nouvelle tarification. Cette nouvelle tarification établirait la prime, selon monsieur Roy, à partir de l'expérience du conducteur, de sa fiche de route, de ses accidents, de ses infractions et condamnations, de son kilométrage annuel, etc...

Mais, d'ajouter monsieur Roy, même avec la tarification actuelle, en

magasinant des assurances, il est possible d'économiser jusqu'à 50% pour la même couverture et avec une compagnie fiable.

Pour leur part, certains autres individus de l'assurance favorisent par exemple:

1. Un constat à l'amiable préparé par le policier et contresigné par les deux parties en cause, évitant ainsi toute fraude possible.
2. Une possibilité de recours de l'assureur contre la partie responsable après nous avoir payés.
3. L'établissement d'un système de hauteur qualité pour l'estimation des dommages.

Par ailleurs, si le nouveau Code de la sécurité routière continue à porter ses fruits (24% de moins d'accidents de la route en avril 1982 par rapport à avril 1981), la baisse du coût des primes d'assurance devra se faire sentir.

En définitive, si tout le monde y mettait du sien, particulièrement les compagnies d'assurance, ce ne serait plus que le coût des primes qui pourrait baisser, mais aussi le nombre de morts et de blessés sur les routes (un mort aux 6 heures et un blessé aux 8 minutes). Et par surcroît, la société serait soulagée de plusieurs dizaines de millions en indemnités aux blessés et handicapés, lesquels se retrouvent en majorité chez les 20 à 24 ans (301 millions de dollars d'indemnités en 1980 pour 35 000 demandes).

Et que dire enfin de l'argent épargné et par la société et par l'automobiliste, lequel serait nécessairement injecté dans l'économie régionale et nationale.

Nul doute qu'il reste de grands pas à franchir avant l'atteinte de ces objectifs.

André DULAC
Ste-Catherine de Portneuf

Imposture au conseil d'administration du SOLQ

Monsieur André Gagné
Directeur général par intérim
SOLQ

Je ne saurais dénoncer en termes assez véhéments l'imposture que constitue à mes yeux la réunion du Conseil d'administration du Secrétariat des organismes de loisirs du Québec (SOLQ) le 8 juillet courant, réunion convoquée de surcroît sans mon accord.

Aussi ne serai-je pas témoin, et surtout point complice d'une réunion convoquée et tenue sous l'empire de menaces, d'actes de chantage, et autres formes d'intimidation et de coercition absolument intolérables dans une société de citoyens libres et civilisés.

En temps et lieux utiles, je me ferai un devoir de dénoncer publiquement les auteurs de cette forfaiture, ainsi que leurs complices, et de réclamer auprès des autorités compétentes une enquête publique sur les faits et gestes, et tout particulièrement sur l'administration des biens du contribuable par une clique d'agitateurs idéologiques plus empressés de se servir du Loi sur les prix et des salaires imposé en 1975.

En fait, une baisse des salaires va entraîner une diminution du pouvoir d'achat des travailleurs et diminuer ainsi leur consommation. Le résultat

cette lettre marque la première étape d'une campagne de dénonciation qui ne se relâchera qu'avec la condamnation publique des coupables.

Aux quelques directeurs du SOLQ contraints de prendre part à cette mascarade d'une réunion démocratique, j'exprime ma sympathie et ma compréhension. Aux autres, je laisse la responsabilité de leurs manipulations et de leurs intrigues. Premièrement,

re consolidation, en attendant mieux: leurs noms seront officiellement consignés au procès-verbal du chapitre le plus méprisable de toute l'histoire du Loisir québécois.

Louis CHANTIGNY
Outremont
C.C. —
L'honorable René Lévesque, premier ministre du Québec
L'honorable Lucien Lessard, ministre, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
M. Pierre Bernier, sous-ministre adjoint au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

VENTE 20% DE RABAIS
OFFRE SPÉCIALE RÉPÉTÉE.
Commandez maintenant et épargnez grâce à nos prix spéciaux. Vous économisez aussi sur le chauffage, la peinture, l'entretien, etc.

Fenêtres coulissantes

BOÎTE DE MÉTAL EN ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ AVEC MOUSTIQUAIRES

* Remplacez vos vieilles fenêtres et revalorisez votre maison.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LES FRANÇAIS DANS LA CRISE ÉCONOMIQUE

La moitié qui crie le plus fort, vit à l'abri

— 2 —

PARIS — «Il y a plus d'une moitié de la France qui vit à l'abri de la crise économique. On la reconnaît généralement au fait que c'est elle qui crie le plus fort.»



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

(collaboration spéciale)

Cette remarque de François de Closets — qui vient de publier «Toujours plus», reportage sur les inégalités — n'est pas fausse. La crise dure en gros depuis sept ans. Or effectivement, vous pouvez sillonner ce pays sans rencontrer, même chez des salariés plutôt modestes, de victimes de la crise. Pour tel enseignant, pour les employés de votre banque ou votre interlocutrice à la compagnie d'assurances, tout a l'air de fonctionner comme avant: l'inflation sur l'inflation, les primes, les «tickets-restaurants», les congés payés, les vacances en France ou à l'étranger. L'atmosphère est évidemment à l'inquiétude, mais pour l'instant ça continue. D'ailleurs les chiffres officiels sont là pour le confirmer: depuis 1974, le pouvoir d'achat se serait non seulement maintenu, mais légèrement amélioré pour l'ensemble des salariés.

A vrai dire, les choses vont maintenant commencer à changer et tout le monde — dans la mesure où l'Etat réussit à les coincer — va être mis à contribution. L'échéance avait été retardée pendant de longues années: aujourd'hui il faut payer, pour combler le gouffre du commerce extérieur, celui de la sécurité sociale, celui du chômage, et aussi

pour financer l'investissement. L'équipe Mitterrand-Mauroy avait parié avec optimisme sur une relance par la consommation populaire — et aussi sur la reprise dans les pays étrangers. Echec, aujourd'hui ça craque de partout: il faudra faire payer les salariés moyens.

Le premier ministre de Giscard, Raymond Barre, que l'on accusait d'ultra-libéralisme économique, avait fait en réalité une politique de compromis. Sous son ministère, l'inflation n'est jamais retombée en-dessous de 10 p.c., les suppressions d'emplois ont été beaucoup moins radicales qu'en Angleterre par exemple et le pouvoir d'achat des salariés s'est plus que maintenu. Mais, sans parler d'emballage à l'italienne, ce fut un peu la fuite en avant: de 35 p.c. du produit intérieur brut, la pression fiscale en tout genre est passée à près de 42 p.c., principalement sur le dos des entreprises et par les taxes indirectes. Ce qui a permis, pour beaucoup, de masquer cette fameuse crise.

On mange son capital

En simplifiant énormément, on pourrait dire que «la France a vécu au-dessus de ses moyens», ou à crédit comme on voudra, ou en mangeant son capital.

D'abord bien sûr les «riches» et les hauts salariés. Pour des raisons que nous avons vues, samedi, ce sont ceux qui ont le plus de facilité à dissimuler leurs revenus, soit qu'ils appartiennent au commerce ou aux professions libérales, soit qu'ils vivent très largement, même salariés, sur des notes de frais et autres avantages discrets et non imposables. En tout cas on n'a pas relevé de baisse sensible dans la consommation de luxe (restaurants, tourisme) dans les huit dernières années.

A un haut niveau, la crise est indolore ou même profitable. La

flambée phénoménale des prix dans l'immobilier — et celle de taux d'intérêt — interdit au commun des mortels d'acheter une maison ou un appartement. Par contre ils enrichissent ceux qui en possèdent deux ou quinze. Mais le «on ne prête qu'aux riches» n'est pas seulement vrai sur le marché «libre», il vaut aussi pour les avantages sociaux. Dans les grandes entreprises, ce sont évidemment les salariés les mieux payés qui ont également la meilleure couverture sociale (payée majoritairement par l'entreprise). Par exemple des retraités complémentaires qui assurent 110 p.c. du salaire à 60 ans...

La France est l'un des rares pays — depuis Giscard — à payer les allocations de chômage pendant un an, non seulement à 90 pour cent du salaire, mais sans plafonnement. Cela vaut pour l'ouvrier mis à pied à 3.000 francs par mois, mais aussi pour le cadre supérieur à 30.000 francs. Une «solidarité nationale» particulièrement attentive au sort des cadres supérieurs.

Depuis le 10 mai 81, les choses ont un peu changé. Mais surtout sur le plan symbolique. Les 10.000 plus gros contribuables (ayant plus de \$5.000 d'impôts en 80) ont dû verser une «allonge» en guise de solidarité. Les fortunes de plus de 600.000 francs (un peu plus de \$100.000) sont soumises à un impôt de 0,5 à 1,5 p.c. Mais les deux impôts cumulés rapporteront moins d'un pour cent du budget de l'Etat. C'est là un problème universel: pour les hauts revenus, même les impôts les plus «matraqueurs» rapportent moins que la plus légère (et invisible) augmentation des taxes à la consommation, par contre ils ont un effet négatif sur l'investissement et l'épargne. Conclusion: même un gouvernement socialo-communiste en France frappe les «riches» avec

beaucoup de modération. Le contraire serait certes moral, mais impraticable économiquement.

Un bel avenir devant eux

Les «riches» ont donc un bel avenir devant eux. Ce qui va d'ailleurs poser un grave problème politique. La crise, la montée du chômage, les mesures en faveur des bas revenus de juin 81, tout cela devra être payé par les moyens salariés (entre \$1.000 dollars et \$2.500 par mois par exemple) qui, précisément, avaient été relativement épargnés jusqu'à maintenant. Évidemment les cadres moyens et supérieurs, mais aussi et surtout des gens qui, contemplant leur fiche de paye, n'ont absolument pas l'impression d'être des «privilégiés»: employés de banque ou des assurances, de l'E.D.F., fonctionnaires en tout genre, éducation nationale.

Tous ces gens ne gagnent pas à proprement parler des fortunes, et leur pouvoir d'achat n'a pas augmenté vertigineusement depuis huit ans. Mais il est vrai que, modestement, ils sont en train de constituer une «aristocratie de salariés» en ces temps de vaches maigres. Qu'il s'agisse du secteur public (cinq millions de personnes en comptant, tout le monde) ou de secteurs de pointe et florissants, les salariés cumulent à la fois une quasi-sécurité d'emploi, une garantie (au moins) du maintien du pouvoir d'achat et des avantages sociaux variables mais importants.

Dans le malheur, des privilégiés

On peut dire que «cette France-là», effectivement, n'a pas encore «vécu la crise». Les fonctionnaires ont été payés comme avant. Les secteurs de pointe, souvent bénéficiaires de largesses de l'Etat, ont continué à offrir des situations conforta-

bles à ses employés. Même dans le malheur, il y a eu des privilégiés: les travailleurs bien payés du «Concorde» ont été portés à bout de bras par les pouvoirs publics. Des secteurs en déclin, mais traditionnellement puissants et organisés (chantiers navals, acier, charbon) ont obtenu des maintiens de postes ou des reclassements à des conditions plutôt favorables. Pendant ce temps, c'étaient les plus pauvres au départ qui payaient le gros prix. Par exemple, les ouvrières du textile, archi-mal payées, mal protégées socialement, étaient mises à pied par centaines et par milliers. Dans le privé, on a licencié en commençant par le bas: les nouveaux arrivants, les immigrés, les moins qualifiés, d'un côté, on est arrivé au seuil difficilement tolérable des deux millions de chômeurs. De l'autre, pour une sorte de nouveau sous-prolétariat, les conditions de travail se sont dégradées, avec la multiplication du travail intérimaire, précaire, de la sous-traitance. Exemple: les entreprises de nettoyage industriel, qui payent des salaires de misère: elles employaient 12.000 personnes en 1960, mais 140.000 en 1978.

Dans la situation de crise, comme le dit de Closets, le corporatisme naturel des Français apparaît dans toute sa splendeur. Si les mineurs du charbon ont obtenu — à juste titre — la retraite à 55 ans, même les employés de bureau, s'ils appartiennent aux charbonnages, ont obtenu le même avantage — avec le coup de grisou et les maladies en moins. Mais pas les «glacières», qui travaillent dans les conditions les plus atroces, et se retirent à 65 ans. Les employés de l'E.D.F.: 55 ans en moyenne, mais les routiers: 65 ans. Sur les chaînes de montage: 65 ans, mais dans les banques: souvent 55, etc... Pour les favorisés, ce sont là des «droits acquis». De

temps immémoriaux, on ne sait pourquoi, la Régie autonome des transports parisiens paye les conducteurs de métro 15 pc de plus que les chauffeurs d'autobus: pas question de réduire l'écart.

Face à cette raideur corporatiste des groupes les mieux organisés — dénoncée par la seconde centrale syndicale, la C.F.D.T. d'Emond Maire — les entreprises et les administrations renoncent à engager de nouveaux employés, et la pratique de la sous-traitance se généralise, à bas prix, sans aucune protection, et pour les emplois les plus rebutants.

Ceci explique, malgré tout, qu'une bonne partie (ou la majorité) des Français n'ont pas senti la crise. C'est qu'elle se passe à l'étage au-dessous. Mais un étage qui devient de plus en plus peuplé, et où la situation risque d'être explosive: car les «smards» travaillent en plus sécurité.

Si, pour le gouvernement, il suffisait effectivement de «faire payer les riches», ce ne serait pas si compliqué — et tous les autres applaudiraient. Mais ça ne rapporte rien: maintenant c'est dans le gros des troupes qu'il faut taper. Dans de petits et moyens privilégiés acquis — pas exorbitants en soi — et qui se sont accumulés et solidifiés au fil des ans: une multitude infinie de situations particulières, de petites féodalités. Quand l'Etat a du mal à calculer le niveau de vie réel de ses fonctionnaires et que, pour des raisons corporatistes, deux emplois indéntiques dans la même entreprise sont payés du simple au double, l'idée de justice sociale et, plus encore, de «solidarité nationale» devient particulièrement difficile à définir.

DEMAIN:
la jungle fiscale.

Économie et problèmes familiaux en Ontario: des femmes rurales se regroupent

La crise économique a tellement durement frappé le secteur agricole au cours des deux dernières années que des femmes d'agriculteurs de la péninsule de Bruce et du sud-ouest ontarien se sont regroupées pour chercher des moyens



PATRICIA DUMAS

(collaboration spéciale)

de lutter contre les problèmes personnels et familiaux qui en découlent. Ces femmes, regroupées en grande partie dans l'association «Concerned Farm Women Association» (CFWA), soulignent que depuis le début de la crise, il y a environ deux ans et demi, il y a plus de femmes et d'enfants battus, plus d'alcoolisme, plus de problèmes avec les enfants et les adolescents en milieu rural.

Les efforts de ces femmes ont créé deux précédents. Pour la première fois en Amérique du Nord, dit-on, une étude exhaustive est en cours pour évaluer l'impact émotionnel, psychologique, mental et sexuel des difficultés financières sur les familles d'agriculteurs. Cette étude est menée par une équipe de chercheurs de l'université Guelph en collaboration avec des femmes vivant en milieu rural dans la péninsule de Bruce et le sud-ouest ontarien. Ce sont ces régions qui ont été les plus durablement touchées par la crise économique parce qu'elles renferment le plus de producteurs de boeuf et de porc dans la province. Ce sont eux qui ont subi le plus de faillites chez les agriculteurs ontariens depuis 1979, année où les taux d'intérêt ont commencé à grimper. Le pourcentage de faillites dans ce secteur a augmenté de 70% en 1980 et d'un autre 20% en 1981. Ces chiffres ne permettent pas d'évaluer le nombre de saisies ou de ventes de fermes qui ont été effectuées pendant cette même période.

L'étude
Les femmes de la CFWA ont donc réagi à l'ampleur des problèmes en mettant sur pied un réseau de groupes communau-

taires pour trouver des solutions ou offrir de l'aide. Ces réseaux ont permis de jeter les bases de l'étude qui consiste en un questionnaire d'environ 22 pages de questions parfois complexes. On dit qu'il faut environ deux heures pour le remplir. Il veut établir quelles parties de la vie de famille et de la vie personnelle des agriculteurs ont été les plus durement touchées par la crise économique.

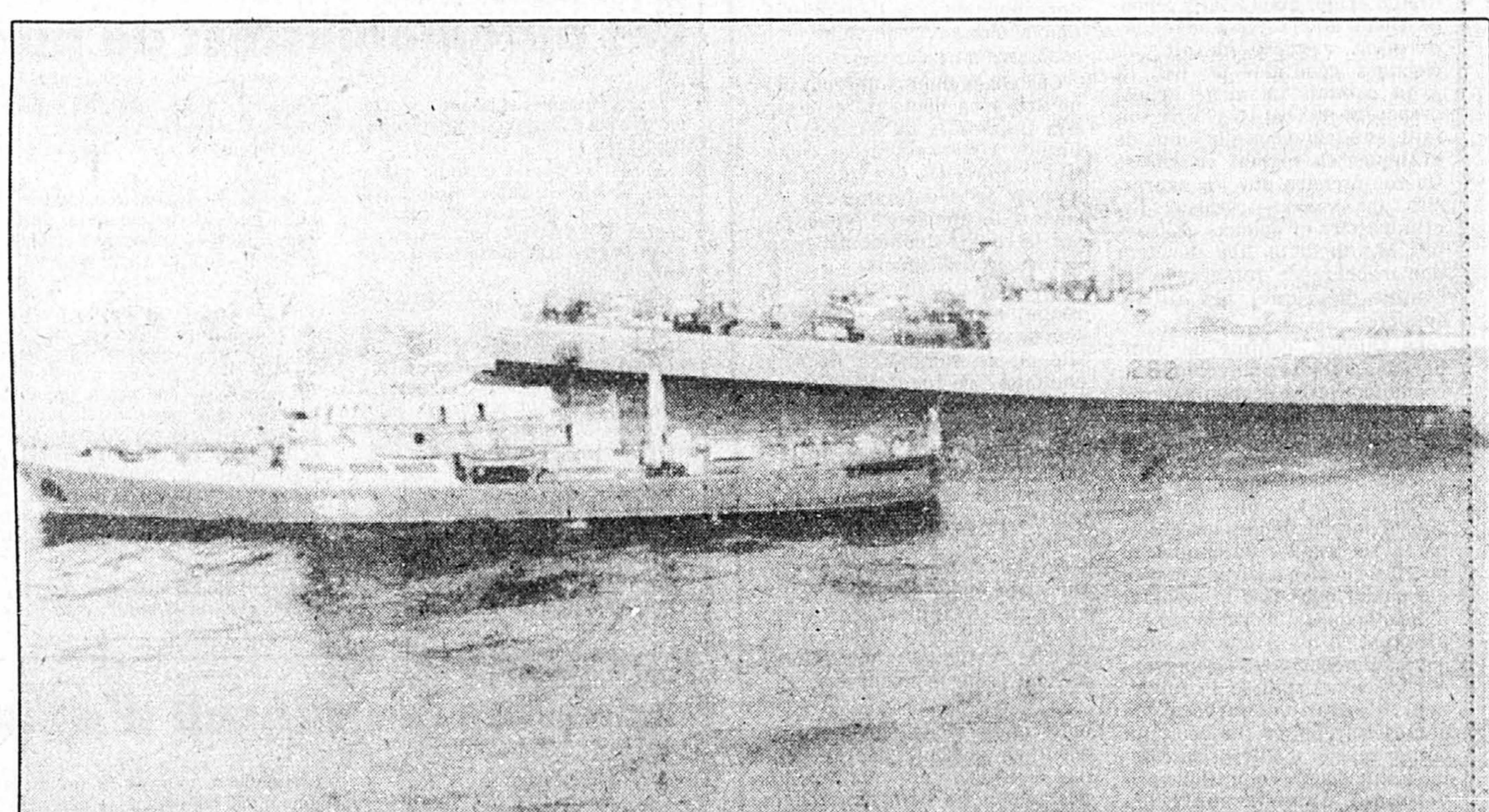
Un premier échantillonnage a été fait au mois de juin auprès de quelque 600 personnes. Les chercheurs ont découvert que certaines des questions portaient à confusion et ils travaillent donc maintenant à une version définitive du questionnaire qui cette fois sera envoyé à plusieurs milliers de personnes. Des femmes du milieu rural participent elles-mêmes au travail de compilation par ordinateur qui se fait à l'université. Cette collaboration a pour but de démythifier le travail des universitaires auprès des personnes qu'ils veulent servir.

Centres d'accueil

Le deuxième précédent découle du travail de la CFWA bien qu'il n'ait pas été créé directement par elle. Il s'agit de la mise sur pied des premiers centres d'accueil pour femmes de milieu rural en Ontario. Il y en a un dans la région de Bruce et de Grey dans le sud-ouest et de Lanark dans l'est. Dans le sud-ouest, le centre s'appelle «Owen Sound Women's Centre» (OSWC) plutôt que «Crisis Centres» pour ne pas faire peur aux gens, surtout aux maris qui voient d'un oeil méfiant ce genre de refuge.

Le centre OSWC a ouvert ses portes en février dans un appartement de la petite ville d'Owen Sound. Sa clientèle est mi-rurale, mi-urbaine. La directrice du centre, Mme Kelly Corlett-Kattle, reconnaît que la plupart des femmes qui viennent au centre découlent du stress causé par les problèmes économiques. Depuis un an il y a eu une recrudescence en alcoolisme et dans le nombre de femmes battues. Mais des centres comme le nôtre sont de bons agents de changement. Les femmes parlent plus ouvertement de la violence dans leur famille et apprennent qu'elles ne sont pas obligées de vivre dans des situations intolérables.

L'étude
Les femmes de la CFWA ont donc réagi à l'ampleur des problèmes en mettant sur pied un réseau de groupes communau-



Le destroyer canadien HMCS Saskatchewan (arrière-plan) passe à quelques encabures du navire-espion soviétique «Avril Sarychev», en faction dans les eaux internationales à une centaine de

kilomètres à l'ouest de Victoria. Le bâtiment, dont on ignore la mission exacte, est étroitement surveillé par la Marine et l'aviation canadiennes.

Téléphoto Forces canadiennes

AU LARGE DE LA CÔTE OUEST CANADIENNE

Le navire espion soviétique resterait plusieurs semaines

VICTORIA (d'après CP) — Tout porte à croire que le navire-espion soviétique qui fait actuellement le guet au large de la côte ouest du Canada se propose de demeurer sur les lieux pendant plusieurs semaines.

Le bâtiment de 2.600 tonnes, le «Avril Sarychev», muni des derniers dispositifs d'écoute électronique, croise dans les eaux internationales, où il est étroitement surveillé par des navires et avions canadiens.

Selon le commandant Gordon Edwards, le commandant des Forces maritimes canadiennes pour le Pacifique, il est possible que le Sarychev ait été envoyé sur les lieux pour recueillir des renseignements sur le «USS Ohio», le premier des nouveaux sous-marins de la classe Trident, qui doit franchir dans le courant de l'été le détroit Juan de Fuca pour se rendre à sa nouvelle base de Bangor, dans l'État de Washington.

Le navire-espion, qui compte un équipage de 50 hommes, a pénétré dans la zone de surveillance cana-

dienne mercredi dernier. Un Aurora à long rayon d'action détaché de la base de Comox, sur l'île de Vancouver, a relevé un avion américain qui survolait le bateau, tandis que le destroyer canadien HMCS Saskatchewan arrivait sur

les lieux quelques heures plus tard; un autre destroyer, le «Mackenzie», se ravitailla également à Eskimo, près de Victoria, avant de prendre la relève du Saskatchewan.

«Nous croisons aussi près que

possible du Sarychev sans enfreindre les règlements maritimes internationaux», a précisé l'amiral Edwards, en précisant que les navires de surveillance se tiennent à une distance variant entre 180 et 275 mètres du bâtiment.

WESTERN CANADA CONCEPT

Kesler aura de l'opposition à la direction du parti

RED DEER, Alta. (PC) — Les Albertains auront des élections provinciales en octobre, a prévu samedi soir en interview le chef intérimaire du parti séparatiste Western Canada Concept, M. Gordon Kesler.

«Demandez-moi si nous sommes prêts», a-t-il dit en souriant.

Durant un congrès d'orientation de trois jours qui s'est terminé sans déclaration officielle de politique, les 600 délégués ont convenu d'un congrès de direction à Red Deer, le 21 août.

L'ancien chef Al Maynard, d'Edmonton, a menacé de poursuivre le WCC en réclamation

de \$14,000 qu'il aurait fournis au parti, et M. Elmer Knutson semble ne plus vouloir être candidat contre M. Kesler au prochain congrès.

M. Kesler n'en aura pas moins deux rivaux à la direction: le président du comité politique, M. Howard Thomson, 62 ans, a déclaré qu'il serait candidat de l'unité.

ÉCONOMIE ET FINANCE

Le dollar US se nourrit de la faiblesse de son économie

■ «La hausse des taux d'intérêt américains est bien moins la preuve de la détermination de la Fed (Réserve fédérale) à lutter contre l'inflation, que le résultat d'une contradiction fondamentale entre une politique monétaire restrictive et une politique fiscale et budgétaire expansionniste.»

On est donc dans la situation inconfortable où les Américains refusent de prendre en considération les évolutions des taux d'intérêt au nom du purisme monétaire, tout en étant incapables de contrôler les évolutions de la masse monétaire.

Il est ainsi paradoxal que la «force» du dollar se nourrisse de la faiblesse de la politique économique américaine.

Comment les partenaires commerciaux des Etats-Unis peuvent-ils s'accommoder de cette situation?

Suivre leur politique à la hausse des taux amènerait des conséquences sur les entreprises, sur le coût des emprunts publics et un chômage intolérable.

Ne pas les suivre conduirait à un renchérissement du coût des importations payées en dollars (pétrole, matières premières, technologie américaine...) qui peseraient sur les balances commerciales et l'inflation de l'Europe.

D'où la recherche d'une position intermédiaire permettant de stabiliser tant bien que mal le cours du change ECU/dollar à un niveau suffisamment élevé pour rétablir la compétitivité des exportations.

L'incertitude monétaire

L'incertitude monétaire et financière internationale vient d'une possibilité encore plus déstabilisante économiquement: que les deux solutions ébauchées plus haut se dessinent l'une après l'autre, soit une forte montée du dollar, suivie d'une forte baisse par suite d'un renversement dans le niveau des taux d'intérêt.

Comme ce mouvement de pendule qui monte trop haut sera, presque mécaniquement, suivi d'une vague de repli du dollar, l'on ne voit pas pour les années à venir, comment le système monétaire international pourra évoluer autrement qu'entre deux pôles: un système-dollar, dont on s'est d'ailleurs rapproché depuis deux ans (l'Ecu ne faisant pas le poids tout seul) et un système multipolaire (le fameux «panier» de monnaies) dans lequel d'autres monnaies (surtout le mark et le yen) assureront une part croissante, encore que pour longtemps minoritaire, des fonctions du dollar; ces monnaies n'ont en effet que peu d'unité économique entre elles, ce qui n'est pas le cas du dollar.

On peut noter, en passant, que les événements d'Afghanistan et de Pologne ont largement contribué à la défiance à l'égard de la monnaie allemande ainsi que, sur le plan intérieur l'amplification des manifestations contre la politique de défense du chancelier Schmidt.

Si les taux d'intérêt élevés attirent les capitaux flottants, par contre, de telles situations les font sortir d'Allemagne.

Cette méfiance des capitaux s'exprime d'ailleurs à l'égard de tout le Vieux continent: à l'instar du Mexique «trop loin de Dieu et trop proche des États-Unis», l'Europe apparaît dans ce contexte déterioré, comme «trop loin des champs pétroliers et trop proche de l'URSS».



L'ÉCONOMIE QUI S'ÉCRIT

Jean Poulin

Telle est l'une parmi les nombreuses questions internationales en suspens auxquelles s'attache cette année, pour la seconde fois de son existence, RAMSES 82, qui vient de paraître à Paris (Rapport Annuel Mondial sur le Système Economique et les Stratégies), publié par l'Institut français des relations internationales (par Economica, Paris).

La première édition du rapport RAMSES 81 (analysé en son temps dans cette chronique), avait été couronnée par l'Académie des sciences morales et politiques, «la première tentative, en France, d'analyse économique synthétique éclairée par une approche géopolitique» avait déclaré le critique d'un journal parisien.

Il est d'usage, à mesure que l'on s'enfonce dans la récession, de comparer la situation actuelle avec la crise de 1929, note le rapport.

Pourtant, les deux «crises» se différencient justement par la bonne résistance du système monétaire et financier, en particulier, par l'absence de «jeudi noir», avec effondrement boursier.

Le rapport soulève par l'éventualité (théorique) d'une décision américaine de bloquer l'approvisionnement du marché de l'eurodollar, qui signifierait sa mort.

«On finit par oublier qu'eurodollars, asiatiques et autres xénodollars présents et à venir ne sont, en fin de compte, que de vulgaires dollars. Il n'est de transaction sur les euro-

tional, l'évolution des liquidités internationales, autre sorte de masse monétaire, échappe à tout contrôle (le FMI et la BRI étant impuissantes devant la masse des capitaux privés «qui se déplacent à la vitesse de la lumière»).

Selon les auteurs du rapport, la priorité absolue devrait de ce fait aller au rétablissement d'un minimum d'ordre sur les marchés.

Pour cela il faudrait que les autorités américaines reprennent leurs interventions concertées avec les autres banques centrales, plutôt que de faire confiance aux seuls mécanismes des marchés, comme le veut l'administration Reagan.

La question la plus passionnante du rapport est soulevée par l'éventualité (théorique) d'une décision américaine de bloquer l'approvisionnement du marché de l'eurodollar, qui signifierait sa mort.

«On finit par oublier qu'eurodollars, asiatiques et autres xénodollars présents et à venir ne sont, en fin de compte, que de vulgaires dollars. Il n'est de transaction sur les euro-

marchés — si abstraite et délocalisée qu'elle puisse paraître — qui ne se résolve en un mouvement entre deux comptes bancaires aux É.-U.»

Or, l'on apprend de cette étude que la Federal Reserve a levé son opposition à la création d'un «centre offshore» à New York, soit un centre financier pour eurodollars, non soumis aux contrôles nationaux et en particulier dont les dépôts ne sont pas assujettis aux réserves obligatoires (ce qui leur permet d'être mieux rémunérés puisque, théoriquement \$100 déposés peuvent devenir \$100 prêtés).

Or ces eurodollars pourraient être intéressés par les facilités souvent exclusives du marché financier de New York (money market funds, financial futures...).

Ces IBF (International Banking Facilities) donneraient aux grandes banques américaines des possibilités nouvelles.

Quant à Washington il disposerait ainsi d'une position renforcée si, grâce à ces IBF, une partie appréciable de l'euromarché s'établit aux États-Unis.

Le gouvernement américain pourrait ensuite être tenté d'en réglementer la sortie (l'on se rappelle du gel des fonds iraniens aux É.-U.).

Le RAMSES 82 couvre la plupart des grands problèmes économiques mondiaux au niveau géopolitique, de sorte que l'on y retrouve souvent les positions Ouest/Est, voire Nord/Sud.

Outre le retour en force du dollar, l'on y étudie la montée du protectionnisme et du nationalisme économique, l'impuissance des organisations monétaires internationales, le danger de l'insouciance énergétique actuelle face à la crise de l'OPEP, mais aussi le réarmement massif qui aggrave les problèmes.

RAMSES 82
(Rapport annuel Mondial sur le Système Économique et les Stratégies) rédigé par une trentaine d'experts internationaux réunis par l'Institut français des relations internationales et publié par Economica, Paris.

En 83: \$44 milliards de profits pour l'industrie automobile américaine

■ NEW YORK (PA)- La maison Standard and Poor estime que les quatre compagnies américaines d'automobiles pourraient connaître des profits l'an prochain, si la conjoncture économique leur était favorable, profits qui pourraient atteindre plus de 44 milliards.

Un sondage sur l'industrie de l'automobile indique que les affaires vont déjà bien depuis un certain temps et que les quatre grands pourraient terminer l'année avec des béné-

fices nets de plus de \$800 millions. Les profits annuels de GM, Ford, Chrysler et American Motors n'ont pas été mirifiques depuis 1977. Depuis deux ans, ces compagnies ont même connu des déficits totalisant \$5.4 milliards.

Standard and Poor s'attend qu'au deuxième semestre la production d'autos dépassera celle des six derniers mois de l'an dernier, bien que le nombre total de voitures pour les douze mois n'atteindra vraisemblablement que 5.7

millions, soit neuf pour cent de moins qu'en 1981.

L'amélioration prévue pour le deuxième semestre, selon le sondage, serait attribuable à un accroissement des ventes qu'aux mesures d'austérité appliquées par les compagnies.

Par ailleurs, il semble peu probable que la part du marché occupée par les autos importées dépasse le sommet de 27.3 pour cent établi l'an dernier.

Forfait d'une nuit
à partir de
186 \$*
avion, hôtel
et transfert

*2 pers. par chambre —
supp. de 19\$ pour 1 pers.

ITQB2VCY2



Résultats

Loto 6/36		Prochain GROS LOT		749 000\$ approx.	
Date	16-07-82	4	5	19	26
GAGNANTS	0	483 959,00\$	3	48 824,60\$	165
5/6+	3	1 331,60\$	7420	82,20\$	7420
5/6	165	391	391	127,80\$	Ventes totales 2 647 116,00\$
4/6	7420	127,80\$			

Mini Loto		731275		50 000\$	
31275	5 000\$	275	50\$	1275	250\$
1275	75	5	5\$		

Provincial		5149555		500 000\$	
Date	16-07-82	9555	100\$	LOTS	25\$
GAGNANTS	50 000\$	55	25\$	1 000\$	10\$
49555	55	10\$			

Lotto 6/49		Prochain GROS LOT		1 200 000,00\$ approx.	
Date	17-07-82	8	20	21	25
GAGNANTS	0	971 534,80\$	0	98 586,70\$	6
5/6+	0	98 586,70\$	6	9 827,90\$	2 076
5/6	6	9 827,90\$	73,00	10,00\$	18 944
4/6	2 076	73,00			
3/6	18 944	10,00\$			
Ventes totales					

Festival de la baleine bleue un des 53 événements GRANDES BERGERONNES 31 juillet au 8 août

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Un «mur vidéo» modulaire

Etre mélomane, c'est de nos jours presque une invitation au mélange, maintenant que les appareils

base réglable. Les meubles sont superposables et peuvent s'acheter séparément.

bout de dix secondes seulement.

En annonçant sa dé-

cision de se diversi-

ficier dans les produits

■ Thermomètres signés Timex

■ Thermomètres, balance de salle de bain, vérificateur d'hypertonie, tout ça électronique et fabriqué par Timex. Par exemple, on vendra chaque année aux USA 18 millions de thermomètres au mercure, huit millions de balances et deux millions d'instruments permettant de vérifier la tension artérielle.

Ces produits nouveaux paraîtront cet automne sur le marché californien et, l'an prochain, partout aux USA. Ils devraient apparaître à peu près à la même date sur le marché canadien mais uniquement dans les pharmacies, aussi bien ici qu'aux USA.

Avec le thermomètre électronique, selon la compagnie, il sera possible de lire la température sur voyant numérique au

d'hygiène et de soins personnels, Timex note que ces seuls produits représentent un marché de \$2 milliards par année. Par exemple, on vendra chaque année aux USA 18 millions de thermomètres au mercure, huit millions de balances et deux millions d'instruments permettant de vérifier la tension artérielle.

Avec le thermomètre électronique, selon la compagnie, il sera possible de lire la température sur voyant numérique au

d'hygiène et de soins personnels, Timex note que ces seuls produits représentent un marché de \$2 milliards par année. Par exemple, on vendra chaque année aux USA 18 millions de thermomètres au mercure, huit millions de balances et deux millions d'instruments permettant de vérifier la tension artérielle.

Avec le thermomètre électronique, selon la compagnie, il sera possible de lire la température sur voyant numérique au

d'hygiène et de soins personnels, Timex note que ces seuls produits représentent un marché de \$2 milliards par année. Par exemple, on vendra chaque année aux USA 18 millions de thermomètres au mercure, huit millions de balances et deux millions d'instruments permettant de vérifier la tension artérielle.

Avec le thermomètre électronique, selon la compagnie, il sera possible de lire la température sur voyant numérique au

d'hygiène et de soins personnels, Timex note que ces seuls produits représentent un marché de \$2 milliards par

DÉPÈCHES

DEUX MEMBRES d'un groupe pacifiste soviétique ont été condamnés à 15 jours de prison pour, selon leur entourage, les tenir à l'écart d'une marche officielle pour la paix venue de Finlande. Youri Medvedikov et Youri Khronopulo ont été arrêtés vendredi alors qu'ils devaient rencontrer des journalistes occidentaux. Inculpés de «brigandage», ils ont été condamnés à quinze jours de prison, ont précisé leurs amis du Groupe pour l'établissement de la paix entre les États-Unis et l'Union soviétique.

UN NOUVEAU scandale d'espionnage couve en Grande-Bretagne. La presse en fait déjà ses gros titres et la Chambre des communes s'en émeut. Tout a commencé avec l'arrestation jeudi et l'inculpation d'espionnage sur une période de 13 ans d'un chauffeur de taxi de Cheltenham. L'affaire s'est compliquée lorsque la presse britannique a révélé que Geoffrey Prime avait travaillé de 1968 à 1978 pour le Centre de télécommunications du Royaume-Uni, qui centralise les communications radio-télégraphiques à l'étranger interceptées et décodées par des experts ainsi que les messages militaires britanniques.

ENVIRON 80 guerrilleros de droite ont attaqué hier la ville de San Fernando, au Nicaragua, tuant une milicienne et mettant le feu à trois immeubles. C'est le dernier d'une série d'acochages cette semaine qui ont fait 66 morts dans les rangs de la droite et 41 parmi les soldats du Nicaragua. Les assaillants ont également enlevé trois partisans du gouvernement avant de se retirer au Honduras. Le Nicaragua fête aujourd'hui le troisième anniversaire du renversement du dictateur Anastasio Somoza.

LA CONFUSION qui règne en Bolivie depuis la proposition de démission du président Celsio Torrelio Villa s'est encore accrue avec la publication d'un communiqué du haut-commandement des forces armées reprochant au colonel Faustino Rico Toro de s'être proclamé successeur du général Torrelio Villa à la tête de l'État. Le gouvernement bolivien a par ailleurs présenté sa démission collective au président de la République, dans une lettre publiée hier par le quotidien Presencia.

EN TURQUIE, 3.559 condamnations à mort ont été requises par les tribunaux militaires depuis le coup d'État du 12 septembre 1980, indique un rapport publié à Paris par un groupe d'observateurs étrangers. Selon ce rapport, les 52 dirigeants du Disk, centrale syndicale turque, sont également passibles de la peine capitale. Leur procès, ouvert le 24 décembre 1981, traduit la volonté du régime militaire de décapiter le mouvement syndical et les forces progressives du pays, ajoute le document.

LE PRÉSIDENT angolais José dos Santos, a affirmé hier à Luanda que l'Afrique du Sud a effectué une importante concentration de troupes en vue d'une agression d'envergure contre l'Angola, dans un discours diffusé à l'issue des travaux de l'Assemblée du peuple (législatif). Luis de Almeida, ministre angolais des Affaires étrangères, avait déclaré vendredi à Nicosie, à la réunion extraordinaire des pays non-alignés, que des forces sud-africaines de plusieurs milliers d'hommes s'étaient massées à la frontière namibienne.

AU TERME d'une visite officielle de deux jours à l'île Maurice, le président seychellois France Albert René a signé un accord de coopération avec Aneeroor Ju-gauth, premier ministre mauricien. Les deux dirigeants sont convenus de mettre sur pied une commission pour la coopération entre les îles de l'océan Indien, incluant Madagascar. Selon des responsables, ils envisagent aussi d'établir une ligne maritime mixte, projet en vue duquel serait sollicitée l'assistance de la Commission européenne.

LA RÉSISTANCE khmère affirme que loin de retirer des troupes du Cambodge comme il le prétend, le gouvernement de Hanoï y a déposé des renforts. La Voix du Kampuchea démocratique indique en effet qu'entre le 20 juin et le 10 juillet, 3.000 soldats vietnamiens avaient été envoyés dans la province de Siam Reap et 1.000 autres transportés vers l'ouest. Ceci, affirme la radio, est en contradiction ouverte avec le plan de retrait annoncé vendredi à Bangkok par le ministre vietnamien des Affaires étrangères, Nguyen Co Thach, en tournée dans les pays de l'ASEAN.

LA CHINE a manifesté son inquiétude devant les déclarations du secrétaire d'État américain George Shultz concernant Taiwan et a exigé de Washington «une réponse sérieuse» sur l'avvenir des relations sino-américaines, dans un commentaire publié hier par Le Quotidien du Peuple. Lors de ses auditions de confirmation au Sénat, Shultz avait déclaré qu'il recommandait une poursuite de l'aide militaire à Taiwan.

d'après Reuter, AFP, UPI, AP et PC

■ De violents combats ont éclaté hier au Liban, au lendemain d'une immense manifestation de soutien à Tel Aviv en faveur de l'invasion israélienne, tandis qu'un énorme dépôt d'armes et de munitions saisies aux forces palestino-progressistes explosait près de Tibériade, en Israël, faisant au moins 14 blessés.

Fort de l'appui des quelque 250.000 Israéliens rassemblés samedi à Tel Aviv par le Likoud et ses alliés d'extrême-droite, le gouvernement Begin faisait savoir hier, à l'issue du conseil des ministres dominical, de source autorisée citée par la radio israélienne, qu'il n'y a plus rien à espérer de la mission Habib et que «seul le départ de l'émissaire américain de Beyrouth peut permettre aux Palestiniens de se rendre compte de la gravité de la situation».

En fait, pendant que la situation s'aggrave de façon dramatique dans Beyrouth-Ouest où 700.000 civils libanais et palestiniens restent soumis au blocus alimentaire et médical israélien, l'attention se déplace vers Washington, où le président Reagan, qui reçoit demain les ministres saoudien et syrien des Affaires étrangères, annonce une révision en profondeur de tous les problèmes relatifs à la crise du Moyen-Orient, y compris l'utilisation de bombes à fragmentation américaines par l'armée israélienne au Liban.

De retour de Camp David, Reagan a confirmé les rapports de presse selon lesquels le nouveau secrétaire d'Etat George Shultz avait convoqué une série de personnalités américaines en consultations, dont Henry Kissinger, ainsi que les ambassadeurs d'Israël et d'Egypte.

Abdallah Ali Frangi, le représentant de l'OLP à Bonn, déclarait dans une interview radiodiffusée que son organisation n'était pas opposée à une participation américaine à une force de l'ONU au Liban, mais qu'il faudra que les Etats-Unis reconnaissent l'OLP s'ils veulent que leur politique au Proche-Orient réussisse». Le ministre syrien Abdel Halim Khaddam, en route pour Washington, déclarait à Amsterdam que le rôle des combattants palestiniens consiste à combattre et non à être ballotés de pays en pays, avec leurs familles.

Un déluge de refus et de dénonciations s'abattait entre-temps sur le gouvernement Begin à la suite des propositions contenues dans les discours de samedi à Tel Aviv:

• L'OLP a repoussé «l'offre» du ministre de la Défense Ariel Sharon d'accorder une immunité provisoire à tous les terroristes

MANIFESTATIONS ET EXPLOSIONS EN ISRAËL Reagan annonce une révision de toute la crise du Moyen-Orient

(combattants palestiniens) dont les mains ne sont pas couvertes de sang et qui renoncent à l'OLP»;

■ Adnan Abou Audeh, ministre jordanien des Affaires étrangères, a tourné en ridicule l'appel de Begin en faveur d'une «Confédération israélo-jordanienne». «Ce n'est qu'une manœuvre pour détourner l'attention du projet israélien de liquidation du peuple palestinien et de l'occupation israélienne des territoires arabes»;

■ Chafic al-Wazzan, premier ministre libanais, a rejeté la prétention de Begin de «signer au cours même de cette année un accord de paix avec le gouvernement libanais» en affirmant qu'avant d'envisager un traité de paix libano-israélien, il fallait s'atteler à la réalisation d'une paix globale»;

■ Les dirigeants israéliens n'ont rien compris au Liban, a déclaré pour sa part le ministre libanais du Tourisme Marouane Hamade, car au-delà des divisions déjà dépassées, le peuple libanais, qui n'a jamais supporté le joug, saura sauver sa capitale, préserver son unité, formuler sa volonté d'indépendance, choisir ses dirigeants en dehors de la Knesset et dire non à tout acte de reddition».

Après un entretien au palais de Baabda avec le leader phalangiste Béchir Gemayel, le chef de la gauche libanaise Walid Joumblatt a entamé hier une visite à Amman et Damas, tandis que Khaled Joumblatt, ministre libanais de l'Economie, démentait les informations en provenance d'Israël faisant état d'un ravitaillement partiel de Beyrouth-Ouest en farine. «Depuis mercredi dernier, aucun chargement de farine n'a été autorisé à pénétrer dans Beyrouth-Ouest assiégé par les forces d'invasion israéliennes depuis le 3 juillet», a dit affirmé dans une déclaration à la presse.

Trois cents personnes ont manifesté samedi dans le centre de Montréal contre l'invasion israélienne du Liban. Le professeur André Liebich, de l'UQAM, membre d'une délégation comprenant notamment l'ancien chef conservateur Robert Stanfield, a fait part aux manifestants de l'engagement pris par le premier ministre Trudeau, lors d'une rencontre la semaine dernière, d'oeuvrer pour le retrait israélien du Liban et pour le juste règlement du problème palestinien.



Un camion de la Croix-Rouge chargé de farine, en haut à droite, refoulé samedi par des barrages militaires israéliens à l'entrée de Beyrouth-Ouest. — téléphoto AP

Irritation française vis-a-vis Washington

(d'après AFP)

■ L'ambassadeur de France à Washington, Bernard Vernier-Palliez, a nié avec force hier que Paris ait conclu en 1980 un accord commercial secret avec Moscou.

Interviewé par la chaîne de télévision par câble CNN, Vernier-Palliez a souligné, comme l'avait fait vendredi le Quai d'Orsay, que les membres de l'OCDE, y compris les Etats-Unis, avaient été informés en 1980 des termes de renouvellement de l'accord commercial franco-soviétique.

Visiblement agacé par le fait que l'existence de ce «protocole d'accord secret» franco-soviétique ait été affirmée par une source gouvernementale anonyme,

me, Vernier-Palliez a espéré que les sujets de politique étrangère étaient traités plus sérieusement par l'administration américaine».

Quant au caractère «secret» de l'accord franco-soviétique avancé par la source «anonyme», l'ambassadeur français a estimé que cette dernière devait être soit mal informée, soit mal intentionnée, ou peut-être même stupide».

À Bordeaux, entre-temps, Michel Jobert, ministre français du Commerce extérieur, a estimé que «si les Etats-Unis persistent dans leur attitude désinvolte et offensive (à l'égard des Européens), ils provoqueront un vif mécontentement, ils affaibliront

l'Alliance atlantique, et l'escalade des rétorsions commencera».

Dans une interview au journal La Charente libre, le ministre du Commerce extérieur ajoute: «Donner un contenu politique à l'Alliance atlantique impose de ne pas attaquer ses alliés sur le plan commercial. Les décisions américaines sur les exportations européennes d'acier aux USA, l'embargo mis sur divers matériels destinés à l'URSS, les difficultés passées et futures pour nos exportations d'avions de transport aux Etats-Unis causent aux Européens les plus graves préjudices, sans compter le maniement égoïste par les USA du système monétaire international».

Pas d'ouverture rapide en Pologne

(d'après AFP)

■ Le coup dur que le général Jaruzelski vient de faire subir aux partisans de l'orthodoxie la plus stricte en Pologne donne de la consistance, à l'ouverture politique apparue en filigrane, après sept mois d'état de siège au cours desquels aucune solution véritable n'a été trouvée aux maux dont souffre le pays, estiment les observateurs étrangers à Varsovie.

La «démission» du secrétaire du comité central de Stefan Olszowski, considéré comme le chef de file des intransigeants, est significative. Figure de proue sur la scène politique, Olszowski, que d'aucuns regardaient comme un candidat sérieux au poste de premier secrétaire du parti, a été privé de son pouvoir exécutif, même s'il demeure membre du bureau politique.

Cette quasi mise à l'écart d'un homme jouissant de la confiance du Kremlin, controversé au sein du parti et craint par le syndicat Solidarité, ne peut que rassurer une partie de l'opinion publique sur les intentions du général Jaruzelski. Ce dernier, fait-on remarquer, aura désormais les coudées plus franches.

Le chef du gouvernement polonais indiquait cependant, au cours d'une interview, que la loi martiale ne serait pas levée dans un proche avenir, ni Lech Wałęsa rapidement libéré.

L'interview du général a été publiée hier dans le supplément hebdomadaire paraissant conjointement dans plusieurs centaines de journaux américains. Parade, qui affirme que cette interview est la première accordée par le général Jaruzelski à un journaliste étranger depuis l'imposition de la loi martiale, en décembre dernier. Le premier ministre polonais a demandé au journaliste qui l'interviewait de ne pas reproduire aucune citation.

Le cours de cet entretien, le général Jaruzelski a indiqué d'abord, selon Parade, que la loi martiale ne serait pas levée dans un proche avenir, mais libérer rapidement tous les gens internés dans des camps — notamment Lech Wałęsa, chef du syndicat Solidarité — et permettre à Solidarité de reprendre ses activités entraînant une catastrophe.

Le général a aussi affirmé que la souveraineté polonaise avait

été préservée grâce à l'imposition de la loi martiale. Le général, selon Parade, a été très discret sur le sujet, n'acceptant de donner aucune indication sur d'éventuelles menaces soviétiques avant le 13 décembre 1981.

Mogadiscio dit avoir repoussé les Ethiopiens

■ Reuter, APF — Les forces éthiopiennes ont lancé de nouvelles attaques en Somalie mais ont été repoussées, a annoncé hier le ministre somalien de l'Information à Mogadiscio.

Dans un communiqué, le ministre a précisé qu'une attaque s'était produite samedi contre Burdina, dans le secteur de Hirran. Quinze soldats éthiopiens ont été tués, plusieurs autres blessés et un grand nombre d'armes pri-

ses. Une autre attaque a visé hier matin Galdogob, près de la frontière entre les deux pays, selon l'agence somalienne de presse. Les assaillants ont utilisé des chars et des pièces d'artillerie de fabrication soviétique, ajoute l'agence.

Le Front somalien de salut démocratique (FSSD), qui a revendiqué la responsabilité des récentes attaques visant à renverser le gouvernement du président Siad Barre, n'a fait aucun commentaire sur ces dernières informations.

La Somalie affirme avoir infligé à l'Ethiopie «une défaite humiliante» au cours des combats qui se déroulent depuis 15 jours sur son territoire. Mais ce conflit pourrait passer à une phase diplomatique, trois semaines avant l'ouverture du sommet de l'Organisation de l'unité africaine de Tripoli.

Les observateurs estiment que l'appel à un cessez-le-feu lancé le 14 juillet par Arap Moi, président de l'OUA, est une mise en cause à laquelle l'Ethiopie, qui continue de nier toute participation au conflit aura du mal à échapper lors du sommet pan-africain.

Le Front somalien de salut démocratique a annoncé qu'il poursuivait ses opérations.



Photo de l'Agence iranienne de presse montrant les dégâts causés par l'aviation irakienne aux installations civiles de Hamadan, où 93 morts ont été inhumés hier. — téléphoto UPI

Téhéran menace d'ouvrir de nouveaux fronts en Irak

d'après AFP et Reuter

■ Pour la première fois depuis le début de l'offensive Ramadan, Téhéran a ouvertement menacé, hier, de poursuivre sa percée jusqu'à Bagdad et d'ouvrir de nouveaux fronts en territoire irakien.

■ Non seulement Bassorah sera encerclée, mais il est possible que nos troupes aillent jusqu'à Bagdad, a affirmé le commandant en chef de l'armée de terre iranienne, le colonel Sayad Chirazi.

Bientôt, si le gouvernement irakien existe toujours et si nous n'avons pas obtenu satisfaction de nos droits, nous ne tarderons pas à attaquer sur d'autres fronts, a-t-il ajouté.

Ces déclarations confirment les propos tenus à Alger par le premier ministre iranien, Hossein Moussavi, selon lequel les forces de Téhéran «iront aussi loin que possible pour établir une ligne de défense solide qui assure la pro-

téction et l'intégrité du territoire iranien».

L'Iran n'a aucune revendication territoriale sur aucun pays de la région mais se réserve le droit de «se défendre» si certains d'entre eux laissent des armes destinées à l'Irak transiter sur leur territoire, a déclaré, pour sa part, l'hodjatollah Hachemi Rafsandjani, président du parlement (Majlis) iranien.

L'Iran a fait, hier, état de nouveaux succès sur le front des combats contre l'Irak.

Selon un communiqué militaire, diffusé par Radio-Téhéran, deux brigades et un bataillon irakiens ont été anéantis, soit 850 soldats mis hors de combat. En outre, 116 chars et transporteurs blindés ont été détruits. Chasseurs et hélicoptères ont atteint leurs cibles en Irak, causant des dégâts importants et un grand nombre de victimes. Plus de 800 soldats ont été fait prisonniers.

Le commandement irakien n'indique pas clairement si les combats ont lieu en Irak même, mais il annonçait samedi que les Iraniens avaient été attirés en plusieurs points du territoire irakien dans le cadre d'un plan visant à les anéantir après encerclement.

Bien que le communiqué ne précise pas le lieu des affrontements, les informations se recoupent et indiquent que Bassorah, port pétrolier irakien du Golfe à 25 km de la frontière, est l'enjeu de violents combats.

Le haut-commandement irakien a indiqué, hier, que des combats intenses se poursuivaient pour la cinquième journée consécutive entre l'armée nationale et les forces d'invasion iraniennes.

Selon un communiqué cité par l'agence irakienne INA, les affrontements ont continué sans trêve samedi soir et toute la journée d'hier à proximité de Bassorah.

Le commandement irakien n'indique pas clairement si les combats ont lieu en Irak même, mais il annonçait samedi que les Iraniens avaient été attirés en plusieurs points du territoire irakien dans le cadre d'un plan visant à les anéantir après encerclement.

Trois exécutions par semaine aux USA d'ici à deux ans

■ WASHINGTON (UPI) — L'exécution des détenus condamnés à mort va s'intensifier considérablement aux Etats-Unis au cours des deux prochaines années, et pourrait atteindre le rythme de trois par semaine.

Benjamin Rehns-

haw, directeur du service des statistiques du Secrétariat américain à la Justice, a précisé que les appels interjetés par un grand nombre de condamnés arriveraient bientôt à terme, et que les Etats-Unis allaient être témoins d'une série

d'exécutions sans pareille depuis l'époque de la dépression.

Quatre personnes seulement ont été exécutées aux Etats-Unis depuis le rétablissement de la peine de mort, en 1976, tandis que le nombre des condamnés a continué de croître: le secrétariat à la Justice signale 838 condamnés à la fin de 1981, nombre jamais égalé depuis le début de la tenue de statistiques à ce sujet, en 1953.

Peu de condamnés ont été exécutés depuis 1976, essentiellement parce qu'ils ont été en mesure de re-

tarder l'échéance au moyen d'appels devant les tribunaux. Cependant, M. Rehns-haw souligne que beaucoup des possibilités d'appels sont désormais épuisées, et que de nombreux condamnés ne peuvent désormais plus échapper à la mort.

Le ministère de la Justice précise que 41 pour cent des condamnés à mort qui attendent actuellement de connaître leurs sorts dans les prisons américaines sont noirs, un nombre hors de proportion avec l'importance de la population noire des Etats-Unis, qui ne représente que 15 pour cent de la population totale du pays.

A la fin de 1981, c'est la Floride qui venait en tête quant au nombre de condamnés à mort: elle en comptait 161, suivie du Texas avec 144 et de la Géorgie avec 91.

Un satellite pour étudier la queue de la comète Halley

■ LONDRES (REUTER) — Un consortium européen se prépare à construire un satellite d'exploration chargé d'étudier la queue de la comète de Halley lors de son passage en 1986.

«British Aerospace» aura la responsabilité d'assembler les pièces, ce qui représente un contrat de 34 millions de livres sterling (61 millions de dollars), a annoncé la semaine dernière un porte-parole de la compagnie.

Le satellite parcourra 150 millions de kilomètres pour rencontrer la comète, dont le passage, tous

les 76 ans, a la réputation d'être annonciateur de catastrophes.

L'engin doit également traverser la chevelure, sorte d'enveloppe nébuleuse qui entoure la comète elle-même, et dont la largeur représente la distance terre-lune.

Le satellite a été baptisé Giotto, du nom du peintre florentin Giotto di Bondone, qui s'est apparemment inspiré du passage de la comète en 1301 pour son tableau de l'adoration des mages.

La comète tire son nom de l'astronome britannique Edmund Halley. Elle figure

sur la tapisserie de Bayeux qui trace l'invasion de l'Angleterre par les Normands en 1066.

L'assemblage sera fait à partir de pièces fabriquées dans neuf pays européens. Le lancement sera effectué grâce à une fusée française de type «Ariane», à partir de la base de Kourou, en Guyane française, en

juillet 1985, pour un rendez-vous prévu le 12 ou le 13 mars 1986.

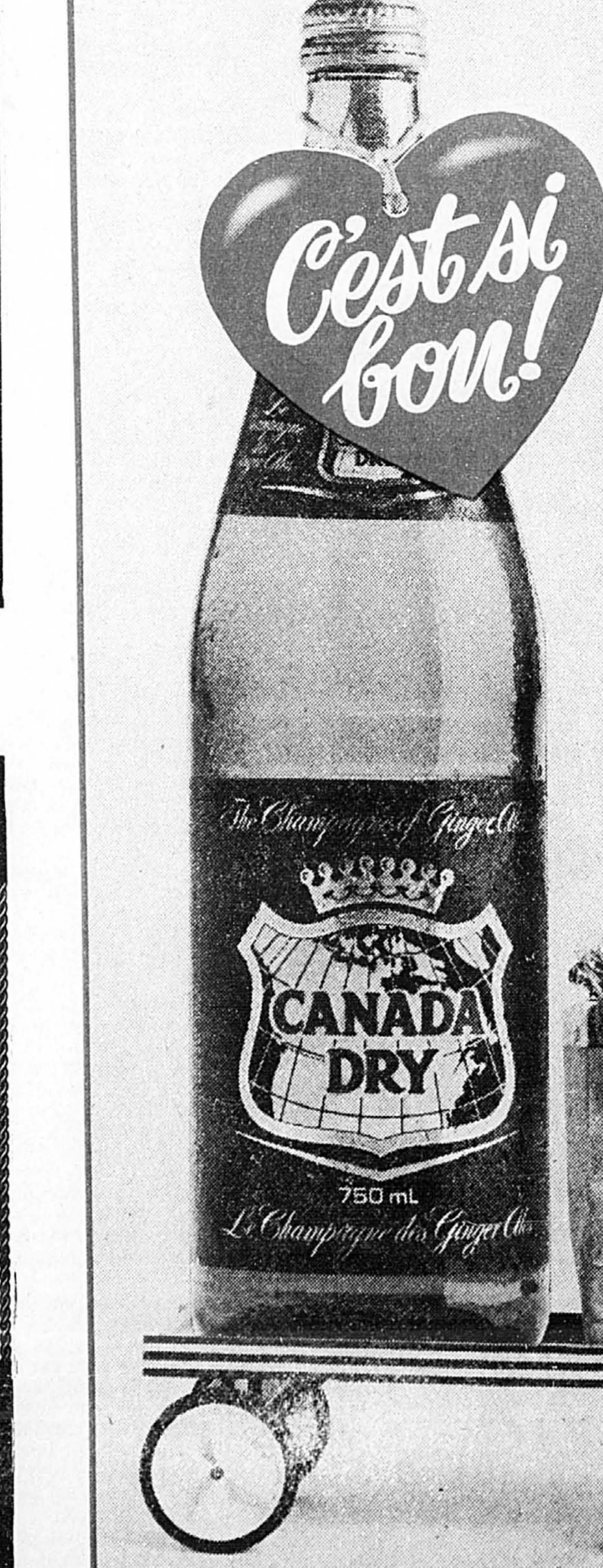
«Giotto» tentera de prendre des photos en couleur et d'analyser la composition chimique de la comète et de sa queue.

Ce projet a été conçu sous les auspices de l'Agence européenne de l'espace, qui regroupe onze pays.

Rescapés du fond de la mer

■ SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) — Un câble de liaison qui s'est rompu vendredi et qui a projeté une cloche à plongeur et deux hommes par 190 mètres de fond dans l'Atlantique, au large du Labrador, avait été examinée récemment, ont déclaré hier les propriétaires de l'équipement.

Les deux hommes, des Canadiens de Terre-Neuve que leurs employeurs n'identifient pas davantage jusqu'à présent, ont été repêchés indemnes 11 heures plus tard par un sous-marin de poche du vaisseau de ravitaillement Baider Cabot, qui a attaché des câbles à la cloche et l'a ramenée à la surface.



Me Jean-Guy Hétu (notaire)

97, St-Louis, St-Eustache

3849 est, Sherbrooke

Cessionnaire des greffes

Me Gustave Thériault

J.-Léo Baudet

et mandataire des greffes

Me Max Henri Gagnon

Me Narcisse Forest

Heures d'affaires:

9h à 17h du lundi au vendredi (St-Eustache)

(Mtl) 19h à 21h et sur rendez-vous

473-5661 (St-Eustache) 524-5576 (Mtl)

L'AGENCE ÉTUDIANTE DE MCGILL (INC. 1968)

offre de nouveaux

COURS DE TENUE DE BAR

«BARMAN — BARMAID»

avec certificat

Pour horaire, téléphonez à

866-6492 du lundi au vendredi de 10h à 18h

ou 844-0058

Les places sont limitées.

Inscription: 70\$

Géraldine A. Doucet a perdu 60 livres

Conseils personnalisés selon les cas.
Service d'infirmières.

Notre préoccupation est la perte rapide de poids —

VOUS DÉBARRASSEZ DES LIVRES SUPERFLUES et RAPIDEMENT !

Sans absorption de liquides protéinés, sans exercices, périodes de jeûnes, ni contrats à long terme. Nous vous invitons cordialement à passer nous voir pour une consultation gratuite.

50% DE RABAIS
sur tous nos programmes.
Nouveaux clients seulement

Offre limitée



AVANT



APRÈS

DES RÉSULTATS DÈS QUE VOUS COMMENCEZ.
PERDEZ DE 3 À 7 LIVRES PAR SEMAINE, CHAQUE SEMAINE

De 8h à 19h du lundi au vendredi
MASTERCARD/VISA

CLINIQUE DE CONTRÔLE DE POIDS PERMANENT

5835 Léger (coin Lacordaire)
3e étage, Montréal-Nord
328-2360
2020, rue University, # 1624,
 métro McGill, Montréal
845-9141
1680, boul. Provencher, # 305, Brossard
près du Mail Champlain
465-7741

6070 est, rue Sherbrooke, # 204
métro Cadillac 252-1101
3639, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux
près de la Plaza Centennial 683-0320
5165, chemin Queen Mary,
suite 510 489-6891
2525, boul. Daniel-Johnson, suite 210
Chomedey, Laval 687-7290

«Mmm... le Ginger Ale Canada Dry, c'est si bon! Ces petites bulles de saveur...mmm! Ce goût unique, moins sucré, plus désaltérant, plus rafraîchissant que tout autre...mmm!

Ça me désaltère d'un coup net, frot, sec!

Pendant le train-train quotidien ou en toute occasion,
tout le monde le dit: le Ginger Ale Canada Dry,
pour étancher la soif, c'est si bon. Faites-en donc
bonne provision!»

Clemence

